

# Chronique archéologique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **95 (1987)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 70, 1987, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	<b>P</b>
Néolithique	<b>N</b>
Age du bronze	<b>Br</b>
Hallstatt	<b>Ha</b>
La Tène	<b>L</b>
Epoque romaine	<b>R</b>
Haut Moyen Age	<b>HM</b>
Moyen Age	<b>M</b>
Archéologie préindustrielle	<b>AP</b>
Indéterminé	<b>I</b>

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000 et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

### *Abréviations*

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

AS *Archéologie suisse.*

ASSPA *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*

CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

*D. Weidmann, archéologue cantonal*

AUBONNE – District d'Aubonne – CN 1242 619 600/149 800

**M** *Route de Trévelin – Vestiges des fortifications médiévales.*

Les travaux de réfection des canalisations et de la chaussée à la route de Trévelin ont mis au jour en été 1986 d'importants éléments du dispositif de fortification médiéval tardif. Cet emplacement, au carrefour de la route de Trévelin et de la rue des Fossés-Dessous, est à l'extérieur de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle (voir: L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VII, p. 434-438. Cet auteur décrit une extension de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle dans cette zone, où s'élevait encore en 1791 la porte de Trévelin).

La disposition des six tronçons d'importantes maçonneries observées, malheureusement sans relation directe entre eux, évoque un développement notablement plus complexe. Il y a eu probablement deux étapes successives de la porte et de l'extension de l'enceinte, avec fossé et mur de braie. Une sépulture isolée en pleine terre a été relevée dans ce contexte du Moyen Age tardif.

Seules des investigations en surface dans les espaces voisins permettront de préciser les données recueillies.

Investigations et rapport archéologique: Aubonne – route de Trévelin. Rapport succinct de l'observation de l'archéologue, par Werner Stöckli, février 1987. Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 800/193 950

**Br** *En Chaplix – Site d'habitat terrestre.*

Les sondages systématiques entrepris sur le tracé de la RN 1 ont localisé un site d'habitat terrestre, sur le cône d'alluvion du Chandon (sédiments limono-sableux). La couche archéologique (épaisseur environ 10-20 cm) s'étend sur une très vaste surface. Présence de pieux en bois conservés par l'humidité.

Investigations et rapport archéologique: F. Bonnet.

Objets: seront déposés au MCAH – Lausanne.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 000/191 700

**N-Br (?)** *Vestiges d'habitat terrestre.*

Les sondages systématiques entrepris sur le tracé de la RN 1 ont localisé un site d'habitat terrestre, avec fosses allongées, à proximité de la

route cantonale Lausanne-Berne. L'extension et l'importance du site ne sont pas connues.

Investigations et rapport: F. Bonnet.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 700/193 900

**R** *En Chaplix – Canal et bâtiments romains.*

A l'occasion des sondages systématiques sur le tracé de la RN 1, le canal du port romain d'*Aventicum* a été l'objet d'un sondage profond à l'intérieur des terres. Son profil a été confirmé. Les grands bâtiments repérés par photographie aérienne en 1976 près de l'extrémité du port-canal ont également été l'objet d'un sondage. Les maçonneries sont de très bonne qualité et une prospection géophysique (magnétisme) a montré une très forte anomalie à l'intérieur d'un des enclos. La fonction de cet ensemble sera déterminée lors des fouilles de sauvetage à venir.

Investigations et rapport: F. Bonnet.

Objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 290/193 020

**R** *Aux Conches-Dessous – Ville romaine – Investigations en 1985-1986.*

Faisant suite au projet d'extension de la zone industrielle sur plus de 5000 m<sup>2</sup>, plusieurs campagnes de fouilles et sondages ont été entreprises entre l'automne 1985 et l'automne 1986 dans les quartiers d'habitation Nord-Est de la ville romaine, sis entre l'axe routier antique passant par la porte du Nord-Est et la partie Nord de l'enceinte. Les portions orientales des *insulae* 12 et 18 ont été mises au jour ainsi que les vestiges d'un quartier régulier non encore répertorié. Des travaux d'édilité sur une longueur de 300 m nous ont permis d'établir une coupe transversale de trois *insulae* (6, 12 et 18) et d'une partie des faubourgs septentrionaux. Ces quartiers, aménagés en terrasses régulières vers le Nord en raison d'une dénivellation sensible du terrain dans cette direction, ont été inclus dans les différentes phases d'urbanisation qu'a connues *Aventicum*.

L'analyse des nombreux vestiges permet de saisir non seulement le développement de l'habitat, mais aussi les techniques mises en œuvre par les bâtisseurs au cours des trois premiers siècles de notre ère. Ces découvertes viennent contribuer à l'établissement d'une typologie de la construction dans l'Helvétie romaine.

- Aucune trace d'occupation pré- ou protohistorique n'a été décelée.
- Les restes de maisons des premiers quartiers sont apparus au sommet du terrain naturel sous forme de sols de terre battue et graviers, de foyers de cuisine en dalles de terre cuite et de murs en brique crue (adobe) avec ossature de bois (système à colombages). Ces murs comportaient des solins de boulets morainiques, à l'exception d'un seul,



dont les briques reposaient à même le sol. Celles-ci étaient liées à l'argile et possédaient des dimensions, variables selon les murs, s'apparentant à celles préconisées par Vitruve:  $0,30 \times 0,15$  m (lydienne),  $0,30 \times 0,30$  m (tétradoron) ou encore  $0,40 \times 0,30$  m. Toutes possédaient une épaisseur variant entre  $0,06$  et  $0,10$  m. La surface habitée lors de cette première occupation était relativement restreinte et les nombreuses cours aux sols de cailloutis étaient réservées aux activités domestiques et artisanales signalées par la présence de foyers et de dépotoirs ainsi que par l'installation, dans l'une de celle-ci, d'un puits maçonné en pierres calcaires du Jura.

La mise en place de ces premiers quartiers, inscrits dans le plan orthogonal de la ville, semble se situer dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., sous Tibère probablement, selon le mobilier céramique et numismatique récolté.

- Un premier programme de grandes transformations de ces quartiers est survenu, selon le mobilier archéologique, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., aux environs de l'an 45, date qui nous est fournie par l'analyse dendrochronologique des pilotis implantés sous certains murs des nouvelles maisons.

Après un rehaussement général de  $0,50$  m environ des niveaux de circulation à l'aide des matériaux de démolition des premières habitations et de remblais sableux rapportés du lac, des sols en dur équipaient les salles d'habitat plus spacieuses, de  $8 \times 5$  m pour les plus grandes, séparées par de minces parois ( $0,15$  m) en brique crue associée à une ossature de bois (poteaux verticaux et sablières de fondation) reposant sur des solins de boulets et de dalles calcaires. Les murs porteurs et ceux de façade étaient pourvus de soubassements en pierres maçonnées jusqu'au niveau des sols tandis que l'élévation était à pans de bois hourdés de briques crues avec des poutres verticales venant s'encastrent dans les soubassements maçonnés. De nombreux fragments et plaques d'enduit mural peint, striés au revers et qui décoraient ces parois, ont été retrouvés dans les couches de démolition de cet état.

Les fouilles minutieuses d'une de ces *domus* de  $35 \times 25$  m ont permis d'en saisir l'organisation spatiale: la partie avant, dotée d'une cuisine centrale avec foyers et ceinte de couloirs et de pièces dont certaines avec foyer, donnait sur un portique bordant le *cardo* large de  $7,5$  m. Les salles arrière de la *domus* encadraient un jardin à péristyle de  $21 \times 6$  m avec une allée centrale et un portique à colonnade en molasse dont une vingtaine d'éléments (bases, tambours, chapiteaux) ont été retrouvés démantelés sur le sol d'une cour jouxtant l'habitat (fig. 1). A l'origine, cette colonnade devait reposer sur des hypobases en molasse également de  $3$  m d'interaxe, encastées dans le mur de stylobate du péristyle. Ces dés étaient pourvus d'encoches destinées à recevoir les tenons des poutres horizontales disposées au sommet du stylobate sans doute en rapport avec une balustrade en bois. Les fûts retrouvés avaient  $0,50$  m de diamètre et portaient des stries marquant l'empreinte d'un stucage.

- Si les deux premières phases se caractérisent par une architecture essentiellement de terre, la troisième occupation se distingue par une architecture de pierres maçonnées pour les besoins de laquelle il y a eu importation massive de pierres calcaires jaunes du pied du Jura.

Ce changement important du paysage architectural de ces quartiers fait partie d'un vaste programme visant à l'expansion de la ville romaine dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et correspond au nouvel essor qu'a pris *Aventicum* à l'époque flavienne.

Ces transformations, observées sur l'ensemble des zones fouillées, se traduisent par un rehaussement des niveaux de circulation avec la mise en remblai de la démolition de l'état précédent et par un agrandissement des nouvelles *domus* dotées de sols en béton de chaux et de murs maçonnés. Certains d'entre eux ont été érigés sur des pilotis dont la date d'abattage se situe aux alentours de 75 après J.-C. selon l'analyse dendrochronologique. C'est à cette phase également que se rattache l'édification d'un nouveau quartier à l'emplacement d'anciens faubourgs entre l'*insula* 12 et la route menant au port. Cette expansion Nord de la ville a eu pour incidence, dans l'*insula* 12 au moins, une correction de 5° vers le Nord du plan des nouvelles constructions.

Ces quartiers semblent avoir persisté jusque dans le courant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. sans connaître la mise en œuvre de grands chantiers. Les transformations qui jalonnent l'affectation de ces bâtiments sont locales, s'agissant soit de réfections d'entretien (reprises de mur, réfections de sols...), soit de réaménagements à caractère plus luxueux pour certaines pièces comme l'installation de salles hypocaustées (bains, chauffage), de mosaïques et de nouveaux revêtements pariétaux stuqués avec un décor architectural cannelé représentant des colonnettes subdivisant la paroi en panneaux et interpanneaux.

- Vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., sans pouvoir le préciser, plusieurs installations sont venues bouleverser l'organisation de ces quartiers. Une partie de ceux-ci a été désaffectée et transformée en zones artisanales, comme en témoigne la découverte d'une aire de 2,50 m de côté, réservée à l'activité métallurgique, semi-enterrée et ceinte d'une gaine de fragments de *tegulae* régulièrement disposés, à l'intérieur de laquelle ont été retrouvés les restes de fours d'artisans, des bronziers très probablement, d'après les scories et les nombreuses poussières de bronze retrouvées. Seule a été conservée l'infrastructure de trois fours disposés en batterie avec double paroi de *tegulae* posées de chant et des ouvertures pour des *imbrices* faisant office de canaux d'écoulement et qui recevaient le métal de fusion déversé alors dans des creusets placés à l'embout de ces canaux. De nombreux fragments de tuyère ont été retrouvés en réemploi dans les parois de ces fours, indiquant la construction de plusieurs fours successifs dans cette aire de travail qui était associée à un réseau de canalisations et à une citerne pour l'approvisionnement en eau des artisans.

Les nombreuses activités agricoles postromaines ont malheureusement perturbé la partie supérieure du sous-sol archéologique, empêchant de déceler une éventuelle occupation du site au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., occupation qui n'est toujours pas attestée à Avenches. L'élaboration des données du terrain ainsi que l'étude du mobilier céramique, actuellement en cours, permettront peut-être d'affiner la chronologie de l'abandon de ces quartiers.

*Jacques Morel*

Investigations et documentation: J. Morel – MHAVD – Fondation Pro Aventico.

Objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 920/191 040

**R** *Sur Saint-Martin – Puits romain.*

En juin 1986, le projet d'implantation d'une villa en contrebas de la colline de Donatyre au lieu-dit « Sur Saint-Martin » a requis une intervention archéologique préalable au cours de laquelle des aménagements en rapport avec des captages de sources ont été relevés. Ainsi, les restes d'un puits ont été mis au jour, dont le cadre inférieur, bien conservé, était constitué de six demi-troncs de chêne mortaisés et qui était destiné à recueillir les eaux d'une source (fig. 2). La construction de ce puits date des environs de 170 après J.-C., selon les résultats de l'analyse dendrochronologique de ses bois et confirme l'existence à cet endroit d'un secteur artisanal déjà pressenti en 1960 avec la découverte, au sommet de la colline, de la fosse à détritits d'un potier. Le cadre en bois remarquablement conservé de ce puits a été prélevé pour être exposé au Musée romain d'Avenches après traitement.

*Jacques Morel*

Investigations et documentation: J. Morel – MHAVD – Fondation Pro Aventico.

Objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 560/192 180

**M** *Place de l'Eglise.*

La construction d'un réservoir enterré (réserve d'incendie) au centre de la place de l'Eglise et le réaménagement des surfaces qui en a résulté ont requis une surveillance archéologique en été-automne 1986.

Les matériaux de nivellement de l'espace constituant la place ont été observés en coupe (remblais, limons et argiles tirés de la moraine locale). La seule structure digne d'intérêt relevée au centre de la place est un massif de maçonnerie de plan circulaire (diamètre inconnu), épais de 1,20 m,

coulé dans une fosse creusée dans le terrain naturel. Cette structure massive, qui n'a pas été dégagée complètement et qui subsiste en sous-sol, est très probablement le socle d'une fontaine antérieure au bassin octogonal actuellement en place (daté de 1587).

Observations et documentation: Avenches – Place de l'Eglise. Aménagement 1986. Rapport succinct par W. Stöckli. Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

BUCHILLON – District de Morges – CN 1242 520 600/146 000

**R** *Chanivaz – Etablissement romain.*

Des photographies aériennes prises entre 1976 et 1982 nous avaient fait connaître les premières traces de la villa romaine de Chanivaz. De nouvelles observations en 1986 nous ont permis d'en préciser notablement l'organisation.

Il s'agit probablement d'une grande villa à péristyle et cour intérieure rappelant les établissements de Commugny et d'Orbe-Boscéaz; elle mesure approximativement 115 m/150 m et est orientée Sud-Ouest/Nord-Est. Sur son côté Sud-Ouest est accolé un enclos trapézoïdal de 110 m/90 m environ.

D'autres observations et relevés seront nécessaires pour appréhender notamment la partie Nord-Est de cet important ensemble.

*F. Francillon*

CHAVANNES-LE-CHÊNE – District d'Yverdon – CN 1203 548 500/180 800

**R-HM** *Abri du Vallon des Vaux – Habitat en falaise.*

Une nouvelle datation au radiocarbone a pu être obtenue à partir d'une cheville de bois retrouvée insérée dans la falaise de l'abri (voir *RHV* 1986, p. 127-128).

La datation a été obtenue à l'aide d'une nouvelle méthode tirant parti de très petites quantités de matière organique. L'analyse (ETH – 0599) a donné un âge conventionnel (avant 1950) de  $1740 \pm 120$  ans. Age calibré entre 213 et 398 après J.-C. Le résultat n'est pas incompatible avec celui qui a été obtenu précédemment (entre 410 et 715 après J.-C.). Les chevilles de bois proviennent en effet de deux structures distinctes et éloignées dans l'abri. Nous avons ainsi une indication en faveur d'une longue durée d'occupation du site, de la fin de l'époque gallo-romaine jusqu'au haut Moyen Age, ce qui n'est pas en contradiction avec la céramique conservée dans les collections du MCAH.

Datation: Institut für Mittelenergiephysik – ETH Zürich, professeur W. Wölfli.

CHÉSEREX – District de Nyon – CN 1261 500 740/139/800

**M** *Eglise de l'Abbaye de Bonmont – Fouilles du narthex et du chœur.*

En complément des recherches entreprises au cours des années précédentes, le narthex de l'église a été fouillé et son analyse a été intégrée dans l'ensemble de l'édifice. Un caveau funéraire désaffecté a été découvert sous la chapelle qui occupait la partie Nord du narthex.

L'emplacement de la dernière travée du chœur de l'église, démolie lors de la construction du château au XVIII<sup>e</sup> siècle, a été également exploré.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger.

CULLY – District de Lavaux – CN 1253 545 640/148 750

**M** *Sépulture isolée au caveau des vigneron.*

L'aménagement d'une cave sous le bâtiment abritant le poste de police municipal a mis au jour en janvier 1986 une sépulture en pleine terre, isolée dans les graviers et sables de la terrasse lacustre (altitude 373,20 environ). Le squelette, qui n'était accompagné d'aucun objet datant, était allongé sur le dos, orienté SO/NE (tête au SO), les avant-bras repliés au niveau de la ceinture. L'examen anthropologique l'identifie comme un jeune homme de 17 à 18 ans dont la colonne vertébrale (hernie discale) et la dentition (nombreuses caries) étaient dans un état très déficient, signes probables d'un mode de vie contraignant.

L'isolement de cette sépulture et certains caractères anthropologiques témoignent en faveur d'une datation médiévale probable.

Investigations et documentation: M. Klausener – MHA VD.

Rapport anthropologique: C. Simon, Département d'Anthropologie, Genève.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 400/194 750

**N-Br** (?) *Site d'habitat préhistorique terrestre.*

Les sondages systématiques entrepris sur le tracé de la RN 1 ont localisé un site d'habitat terrestre à l'exutoire de la cuvette naturelle du marais de Clavaleyres.

Le site est à proximité d'un ancien cours d'eau. Le niveau archéologique est constitué de limons argileux, riches en charbons de bois.

Investigations et rapport: F. Bonnet.



FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 572 000/194 050

**N-Br** (?) *Site d'habitat préhistorique terrestre.*

Les sondages systématiques entrepris sur le tracé de la RN 1 ont localisé un site d'habitat terrestre, en pied de coteau, à proximité d'une rivière (le Chandon). Le site est probablement peu étendu et la couche archéologique est de faible importance.

Investigations et rapport: F. Bonnet.

GILLY – District de Rolle – CN 1261 513 750/145 100

**M** *Maison forte de la Dolle.*

Déjà connue par des photos aériennes prises en 1976 et 1982 et par des données d'archives (voir: P. BURNET ET O. DÉDIE, *La Maison forte de la Dollaz*, Société d'histoire de La Côte, Rolle 1983), cette maison forte médiévale arasée et surtout ses fossés comblés sont apparus de manière très claire dans un champ de céréales durant le mois de juin 1986. Les photos aériennes que nous avons pu prendre à cette occasion (fig. 3) nous ont permis d'en dresser le plan à l'échelle cadastrale (fig. 4).

Les constructions étaient entourées d'un double fossé continu, sec ou inondé, large de 8 m, dessinant un rectangle plus ou moins régulier aux angles arrondis. L'enclos qu'il définit, orienté Nord-Est/Sud-Ouest, mesure 77 m sur 64 m (dimensions internes). Les constructions intérieures sont encore difficilement interprétables. Les traces qui se dessinent sont celles de grandes constructions très probablement maçonnées; les structures, rectangulaires, s'étendent sur une longueur de 50 m au moins.

Un ancien chemin de dévestiture orienté Nord-Nord-Est/Sud-Sud-Est, visible sur les photos aériennes, recoupe en le détruisant l'angle Est des fossés.

*F. Francillon*

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183

**Br** *Station littorale de Corcelettes.*

En corrélation avec les travaux de protection de la berge du site contre l'érosion lacustre, un relevé systématique des quelque 2000 pilotis dégagés par l'érosion au cours de ce siècle a été entrepris. Plus de 160 carottages manuels dans tout le site ont permis de définir l'extension et la qualité des niveaux archéologiques, aussi bien dans la partie immergée de la station que dans les parties qui sont actuellement exondées.

Il apparaît avec netteté que le site de Corcelettes est constitué de deux stations littorales très voisines qui présentent un état de conservation stratigraphique très remarquable.

Les travaux de protection de la berge s'achèvent en 1987 et le programme d'analyse archéologique du site se poursuivra avec une première approche dendrochronologique.

Investigations et rapport archéologique: P. Corboud – GRAL.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 184 690/139 700

**M (?)** *Sépulture isolée.*

En décembre 1986, une tombe isolée, en pleine terre, a été relevée dans un terrain à quelques mètres de l'ancienne rive du lac, avant la première correction des eaux du Jura. L'endroit est situé à peu de distance du château de Grandson.

Le squelette reposait allongé en position ventrale, ce qui est peu fréquent, le bras gauche replié au niveau de la ceinture (le bras droit n'était plus en place lors du relevé). La datation de cette tombe est très incertaine.

Investigations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 500/152 200

**R** *Vicus gallo-romain de Lousonna.*

Des travaux de canalisation ont ouvert une coupe traversant du Nord au Sud une grande partie du *vicus* de Vidy, touchant les quartiers romains riverains, proches du château de Vidy. L'emplacement de diverses structures de l'urbanisme romain (murs, portiques, chaussées) a été précisé ou confirmé à cette occasion.

Investigations et rapport: M. Klausener.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 300/152 620

**Br-L-R-M** *Investigations dans le jardin du vieil évêché.*

La nécessité de construire un abri pour la protection des biens culturels à proximité du Musée historique de l'Ancien-Evêché a donné lieu à des investigations sur la place de la Cathédrale en 1985 (voir *RHV* 1986, p. 138-139) suivies en 1986 de la fouille contrôlée de la terrasse occidentale du château épiscopal.

Une campagne de sondages archéologiques et géotechniques entreprise en 1985 avait en effet déterminé que la terrasse du jardin du vieil évêché ne renfermait pas de vestiges archéologiques susceptibles d'interdire a priori la construction d'un abri.

La topographie préhistorique du lieu a tout d'abord été précisée. En bordure de la colline molassique et morainique de la Cité, cet endroit présente une pente très escarpée plongeant vers le Sud-Ouest. Des sédiments limoneux et sableux contenant de nombreux charbons de bois et des restes très fragmentés de céramique de l'âge du bronze final se sont déposés sur ce versant, reflets d'une occupation humaine établie en



amont, sans doute à fort peu de distance (des niveaux archéologiques de l'âge du bronze final ont été observés sur une grande étendue au Nord de la cathédrale et, plus récemment, à une soixantaine de mètres de la fouille de l'Evêché, sous le portail peint de la cathédrale. (Voir: M. EGLOFF ET K. FARJON, *Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité*, dans *CAR* 26.)

Une autre occupation datant de l'époque de La Tène finale (foyer, débris de construction en torchis rubéfiés par le feu, niveaux contenant de la céramique fragmentée caractéristique) a été observée sur une petite surface. Il s'agit probablement des restes d'un habitat construit à mi-pente.

Des tuiles et de la céramique romaine s'étendant jusqu'aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C. ont été récoltées dans un horizon supérieur. Cette séquence est parfaitement conforme aux résultats des fouilles antérieures citées plus haut.

A l'époque médiévale, le corps principal de la première maison épiscopale a été construit dans la pente. Les investigations de 1986 ont mis en évidence la base de sa façade occidentale et son angle Sud-Ouest, renforcé par un contrefort. La datation de ce bâtiment reste mal connue; elle est en principe associée à la cathédrale de l'an mille.

En avant de cette façade, on a mis au jour les restes d'un premier mur d'enceinte, orienté Nord-Sud, lui aussi étagé dans la pente naturelle. Cet ouvrage a rapidement connu de graves problèmes statiques, probablement aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles déjà, et toute sa partie méridionale a basculé, à la suite d'un glissement de terrain. Diverses maçonneries ont été reconstruites à son pied, pour tenter de consolider l'ouvrage, ce qui n'a pas empêché un nouvel effondrement. Il n'a subsisté de ces maçonneries que des vestiges peu élevés.

La résidence épiscopale a subi au cours des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de profondes modifications, avec la construction d'ailes et de tours, qui ont étendu considérablement le bâtiment. L'une de ces tours a été partiellement mise au jour par les travaux actuels. Il s'agit de la tour de l'Evêché, énorme massif de molasse appareillée, dont la base de la façade Sud a été dégagée (fig. 5). Un caniveau d'égout la traverse sur une dizaine de mètres, du Nord au Sud. Divers percements ont été observés.

Au XIII<sup>e</sup> siècle toujours, on a établi une nouvelle enceinte, fondée plus bas dans la pente. Elle a subi une reconstruction et diverses réparations ultérieures, mais elle constitue aujourd'hui encore le mur de soutènement du jardin du vieil évêché. On a alors mis en place successivement deux contreforts contre la façade occidentale du corps de logis de l'Evêché. La plupart des éléments dégagés est donc reconnaissable sur la vue de Lausanne de David Buttet (1638).

En 1716, la démolition de la moitié Nord de l'Evêché et la construction de la terrasse de la cathédrale (état actuel) on fait disparaître la tour de l'Evêché et on a rehaussé à cette occasion le niveau des jardins établis en contrebas.

Les résultats obtenus sont donc d'un grand intérêt pour l'histoire du vieil évêché, comme pour la connaissance du développement des fortifications lausannoises au Moyen Age. Tous les éléments archéologiques mis au jour ont été documentés et analysés au fur et à mesure des travaux de terrassement. Cependant, leur état de conservation est apparu insuffisant pour justifier le maintien en place des fondations anciennes. La construction prévue respecte par contre totalement les murs des anciennes parties du vieil évêché ainsi que le mur d'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle. Les investigations sont soutenues par le Canton et la Confédération.

Investigations et documentation:

- Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger (époque médiévale).
  - MHAVD – M. Klausener (époques préhistorique et romaine).
- Objets: MCAH, Lausanne.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 150/150 500

**N-Br** *La Possession – Alignement mégalithique.*

La commune de Lutry, avec l'aide du canton de Vaud et de la Confédération, a reconstitué en plein air l'ensemble mis au jour en août 1984 sur la terrasse du garage-parc de la Possession (fig. 6). L'emplacement choisi est à une vingtaine de mètres au Sud-Ouest de l'emplacement d'origine et à quelques mètres plus haut.

L'orientation et la disposition exactes du monument ont été respectées et la dénivellation ancienne du terrain a été évoquée, traitée en prairie naturelle. Le tracé des deux cours torrentiels qui ont traversé le site après sa désaffectation ont été matérialisés par des empierrements. L'un des mégalithes, brisé dans l'Antiquité, a été recollé sur sa base et toutes les pierres ont subi un traitement pour améliorer leur résistance aux agents atmosphériques. Un panneau explicatif présente l'ensemble.

La dalle ornée de gravures anthropomorphes (voir *RHV* 1985, p. 130-131) a été remplacée par un moulage. L'original sera présenté dans une vitrine voisine, au passage du Simplon.

Projet de réaménagement et réalisation: Commune de Lutry – MHAVD: M. Klausener, C. Masserey – P. Lardet, paysagiste.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 130/150 340

**M** *Rempart du XIV<sup>e</sup> siècle.*

En juin 1986, des travaux de canalisations ont mis au jour une nouvelle partie du rempart de la ville, côté lac, au Sud-Ouest de la place des Halles.

Cet élément de largeur inconnue et qui présente un évidement arrondi prend place dans le prolongement d'un tronçon constaté sous la façade Sud du bâtiment des Halles (voir *RHV* 1983, p. 202-203).

Observations et documentation: AAM, Moudon. Deux rapports de Werner Stöckli, mars 1987:

- Lutry – Place des Halles. Observations de l'archéologue en juin 1986.
- Lutry – Place des Halles. Observations de l'archéologue en avril 1983.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay  
**P-N-Br** Col du Mollendruz – Abri Freymond.

Les recherches entreprises ces dernières années dans l'abri sous roche du Mollendruz démontrent l'importance croissante de ce site pour la préhistoire de la région, notamment pour la phase d'expansion des premières populations néolithiques dans notre pays (fig. 7 et 8). Bien que l'étude complète du gisement ne soit pas encore achevée, il est possible de dresser un premier bilan des cinq campagnes de terrain effectuées de 1982 à 1986 (voir P. CROTTI ET G. PIGNAT, *La séquence chronologique de l'abri Freymond près du Col du Mollendruz (Jura vaudois)*, dans *AS* 9, 4, 1986, p. 138-148).

#### 1. *Intérêt du site*

L'intérêt du gisement réside en premier lieu dans sa séquence stratigraphique longue débutant au Tardiglaciaire (fig. 9). Les plus importantes occupations de l'abri sous roche remontent au Mésolithique, ancien et récent, peu étudié dans notre région, suivies par un Néolithique ancien.

Ce Néolithique du Mollendruz est antérieur à la civilisation de Cortaillod qui marque le début de l'expansion du Néolithique dans notre région. Il représente le groupe le plus ancien du Jura et du Plateau suisses susceptible de fournir des datations et un ensemble typologique suffisant, en dehors de faciès méridionaux (Sud des Alpes ou Valais).

Ce gisement se prête également à d'autres champs d'études passionnants pour l'archéologue et l'historien. Nous pourrions évoquer par exemple la nature de cet habitat dans une situation géographique inhabituelle à près de 1100 m d'altitude. Si ce camp de hauteur est compatible avec le mode de vie nomade des chasseurs mésolithiques ou offre, à des époques moins lointaines, un excellent refuge en période de troubles, il est surprenant d'y trouver un établissement néolithique, et à plus forte raison un Néolithique ancien auquel aucun site de plaine n'est rattachable. Des études appropriées sur les activités économiques de ces communautés sont d'un intérêt capital ici et peut-être cernerons-nous un jour les mobiles qui poussèrent ces premières populations agricoles à s'établir dans une zone aussi marginale.

#### 2. *La stratigraphie*

Le remplissage de l'abri, connu sur une épaisseur de 3 m environ, s'est édifié sans apports extérieurs (absence de dépôts morainiques ou de colluvionnement), uniquement sous l'action d'agents érosifs tels que la géli-

fraction et la corrosion de la roche par les eaux chargées en CO<sub>2</sub>. Trois ensembles principaux s'individualisent :

- Les niveaux supérieurs, couches 1 à 3, de couleur brune à noire, sont riches en humus et en matière organique. Ils se sont formés à partir de l'Atlantique récent et comportent une proportion croissante d'éléments grossiers vers le sommet. Les vestiges d'occupation s'échelonnent du Néolithique jusqu'à nos jours.
- Les niveaux inférieurs, couches 4a à 4d, de coloration jaune clair, sont pauvres en humus et faiblement anthropisés si l'on excepte la couche 4d. Ils recouvrent les périodes du Boréal à l'Atlantique ancien. Plusieurs niveaux datés du Mésolithique ancien sont attestés à la base de cet ensemble (couches 4d, 4c inf.) et un établissement au Mésolithique récent a été mis en évidence dans la couche 4b.
- Les niveaux profonds, couches 5, ne sont connus qu'à travers un sondage d'extension limitée (1,5 × 4 m) où des blocs de plusieurs mètres cubes mirent fin aux investigations. De couleur orangée, ces niveaux se distinguent des précédents par leur caractère extrêmement caillouteux. La couche 5sup, épaisse de 10 à 30 cm, avec une forte densité de cailloutis et de petits blocs, surmonte un éboulis cryoclastique formé, à son sommet, de très gros pans de voûte effondrés. Les couches 5 n'ont livré aucune industrie humaine dans le secteur excavé. Sans en avoir l'assurance à l'heure actuelle, nous attribuons la couche 5sup au Préboréal et le sommet de la couche 5 au Dryas III. Un os de cheval (*calcaneum*) découvert dans cet étage confirme sa datation tardiglaciaire et une présence de l'homme à la fin du Paléolithique n'est pas exclue.

### 3. *Les occupations humaines*

La séquence actuellement connue compte trois cycles d'occupation dont les deux premiers, les couches mésolithiques d'une part et du Néolithique ancien d'autre part, représentent les points forts. Entre 6200 et 3500 environ av. J.-C. (datations non calibrées), l'abri est occupé par l'homme non pas de manière permanente, mais pour le moins très régulière. Aux époques suivantes en revanche, seuls des passages occasionnels laisseront quelques traces. Des civilisations solidement implantées dans la région, par exemple le Cortaillod, ne sont pas du tout représentées. Il est donc frappant de constater que les premières populations agricoles qui pénètrent dans notre pays occupent un site d'altitude qui sera négligé par leurs successeurs.

#### 3.1 *Le Mésolithique*

Plusieurs occupations humaines d'inégale amplitude jalonnent cette période. Au Mésolithique ancien, les couches 4d et 4c inf attestent une utilisation répétée de l'abri par les chasseurs au cours du Boréal. Au Mésolithique récent, la présence de l'humus se fait plus discrète et la couche archéologique 4b n'est pas continue sur l'ensemble de la surface.



### *Mésolithique ancien*

On ne dispose actuellement que d'une datation radiocarbone pour ces niveaux anciens, les situant dans le Boréal, entre 6500 et 6000 environ av. J.-C. (datations non calibrées).

Pour l'instant, les seules structures évidentes repérées sont des petits foyers en cuvette. Le mobilier mésolithique se compose essentiellement d'une riche industrie lithique.

En Suisse romande, le Mésolithique ancien, contemporain du Boréal, est connu par trois autres sites importants, partiellement étudiés: Ogens (VD), Baulmes (VD) et Vionnaz (VS). S'il est actuellement impossible de faire une synthèse régionale, quelques tendances semblent se dégager dans l'outillage lithique:

- microlithisme très poussé,
- prépondérance des scalènes et des pointes à deux bords abattus (à base le plus souvent brute),
- présence de pointes à deux bords abattus, très effilées (proches de la pointe de Sauveterre),
- technique du microburin demeurant exceptionnelle.

D'après les datations radiocarbone, Ogens et Vionnaz se situent au début du Boréal, alors que le Mollendruz est légèrement plus tardif.

### *Mésolithique récent*

Une seule datation radiocarbone est disponible pour l'instant, qui place cette occupation préhistorique au début de l'Atlantique, aux environs de 5500-5200 av. J.-C., en datation non calibrée.

Durant cette phase, les chasseurs ne visitent l'abri qu'occasionnellement et les vestiges matériels abandonnés sont rares. Ces conditions sont paradoxalement favorables à l'examen de l'organisation spatiale de l'habitat et les structures visibles au sol sont moins perturbées que dans les cas d'occupations très répétées.

Au centre de l'abri, un ensemble de petits trous de piquets d'un diamètre de 4 à 8 cm a été mis en évidence. Les piquets sont enfoncés à une profondeur de 6 à 15 cm, directement dans le sol meuble et peu caillouteux, sans aménagement préalable ni blocs de calage. Il s'agit certainement d'une construction légère, de petite dimension (environ 2,5 × 2 m), édifiée autour d'un foyer central (fig. 10). Ce dernier ne présente pas d'aménagement particulier et le feu, allumé directement sur le sol, ne se marquait plus que par une aire rubéfiée et de minuscules charbons de bois. Un fragment de lame ainsi que l'unique trapèze (fig. 11, n° 1) trouvé au Mollendruz proviennent de ce foyer. Ce document est exceptionnel pour le Mésolithique où très peu de plans d'habitat nous sont connus.

L'industrie lithique, même peu abondante, se différencie nettement de l'ensemble mésolithique inférieur. Le débitage est plus régulier et l'outillage comprend de petites lames à bord(s) abattu(s), des lamelles à coches et un trapèze symétrique à tronçatures légèrement concaves.

Ce mobilier coïncide parfaitement avec la datation radiocarbone et avec les caractéristiques culturelles du Mésolithique récent, appelé autre-

fois Tardenoisien, qui débute vers la fin du Boréal et se développe durant l'Atlantique.

### 3.2 *Le Néolithique*

Les travaux entrepris dans l'abri sous roche avaient pour objectif prioritaire la fouille intégrale des couches supérieures. L'horizon néolithique, qui en constitue la base, se trouve ainsi entièrement fouillé sur près de 70 m<sup>2</sup>, contrairement aux niveaux mésolithiques qui demeurent très partiellement exploités.

Quatre datations radiocarbone ont été effectuées à partir de charbons de bois provenant de foyers. Très cohérentes, elles situent l'occupation néolithique de l'abri entre 4000 et 3500 environ av. J.-C. (entre 4900 et 4300 en datations calibrées). Il s'agit donc d'une civilisation antérieure au Cortaillod répandu dans notre région qui, selon les données les plus récentes, ne débiterait pas avant l'extrême fin du V<sup>e</sup> millénaire en date calibrée.

Les occupants néolithiques ont laissé l'empreinte de nombreux aménagements du replat de l'abri dont les plus nets sont plusieurs grands foyers en cuvette, des fosses et trous de poteaux.

Les vestiges archéologiques, malgré leur fragmentation, sont abondants à l'exception des restes osseux mal conservés en dehors du secteur occidental de l'abri, le moins touché par l'action corrosive des eaux de ruissellement.

La poterie se caractérise par une pâte bien cuite, dure, lissée (faces interne et externe), de couleur claire (beige, brun, orange), avec dégraissant assez grossier. Les formes sont simples, à fond rond, et les décors rares. Les profils, encore peu nombreux en l'absence de remontage, évoquent des récipients cylindriques, globulaires ou hémisphériques. Les éléments de préhension comptent de nombreuses anses et de petits mamelons. Comme décor, signalons les bords encochés, impressions à l'ongle et pastilles en relief.

L'outillage en pierre taillée, abondant dans les couches d'occupation, associe une industrie sur lames, lamelles et éclats laminaires à plusieurs belles pointes de flèches (fig. 11, n<sup>os</sup> 2-24). Le travail de la pierre polie est représenté, lui, par une petite hache (6 × 3 cm) en roche verte.

Plusieurs éléments de parure étaient dispersés dans la couche d'habitat: des perles discoïdes en os et en nacre, des dentales et une pendeloque en pierre (galet perforé) dont la forme évoque la croche de cerf.

Ce complexe néolithique identifié au Mollendruz est tout à fait original et ne peut pour l'instant être assimilé à aucun groupe culturel connu et bien défini. Il se développe à une époque où le Néolithique n'est pas encore connu sur le Plateau et le Jura suisses. Dans notre pays, deux seules séquences néolithiques présentent une telle ancienneté: celles du Valais (Sion) et du Tessin (Bellinzone).

*G. Pignat et P. Crotti.*

Investigations: G. Pignat et P. Crotti  
Rapports annuels: déposés au MHA VD.  
Objets: seront déposés au MCAH.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 630/137 300

**R** *Ville gallo-romaine – Investigations place du Prieuré.*

La réfection du sol de la place au Sud de l'église Notre-Dame à Nyon a dévoilé de nombreuses structures romaines et plus récentes (fig. 12). Une investigation en surface n'a pas été possible et seules les maçonneries identifiables, ainsi que certaines coupes significatives, ont été relevées. Ces observations sommaires améliorent cependant notre compréhension de l'organisation gallo-romaine. Le quartier est délimité à l'Est (côté lac) par l'égout principal (tracé de la Grand-Rue et rue Notre-Dame) et, au Nord, par un égout secondaire, sous le bas-côté Nord de l'église Notre-Dame. Le cloaque a été observé en coupe (voir fig. 13, A). Haut de 1,5 m et large de 0,60 m (dimensions intérieures), il possède encore son voûtage à cet endroit, fait d'une voûte de pierres sèches disposées en claveaux, recouvertes par une chape de mortier de chaux; son fond est dallé de *tegulae*. Le matériel céramique qui y a été récolté atteste un arrêt de l'entretien vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle. Un petit caniveau latéral lui est associé (A'), creusé au travers des couches de graviers damés (5) en niveaux successifs au-dessus des sols naturels (1 et 2) et des premiers niveaux d'occupation (3) et de construction (4). Ce sont les restes d'une chaussée parallèle à l'égout, séparant probablement deux *insulae* (voir P. BRIDEL, *Le nouveau plan archéologique de Nyon*, dans *AS* 5.1982, fig. 4).

Au Sud de cette rue, sous l'église et la place du Prieuré, s'étend un ensemble de murs romains en réseau orthogonal, correspondant à l'organisation des bâtiments de l'*insula* romaine. Le plan d'un bâtiment se dessine sous l'église médiévale, fait de deux salles de grandes dimensions, fermé à l'Est par un mur de 0,90 m d'épaisseur. Les autres vestiges montrent un enchevêtrement, des superpositions et des divergences d'orientation qui laissent supposer une évolution architecturale longue et complexe. Une tombe faite de dalles de récupération (molasse, tuf, calcaire) liées à l'argile, et deux autres sépultures en pleine terre attestent une fonction funéraire au haut Moyen Age.

Investigations et rapport: M. Klausener – MHA VD.

Objets: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 650/137 700

**R** *Ville gallo-romaine – Investigations rue Pertems.*

Une longue tranchée de canalisation a permis d'observer l'environnement du secteur fouillé en 1985 (voir *RHV* 1986, p. 140-143). Il se confirme que le bâtiment fouillé alors ne fait pas partie de la trame urbaine de la *Colonia Equestris* et qu'il s'agit d'une construction isolée. La prolongation du tracé de l'égout dit de la Colombière semble se confirmer également dans ce secteur, sous la forme d'un large et profond fossé, qui pourrait être celui de la récupération de la maçonnerie romaine de l'égout.



Cet ouvrage, en dehors du réseau quadrangulaire de la ville haute, récoltait surtout le trop-plein de l'aqueduc de Divonne.

Investigations et rapport: M. Klausener

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 840/137 400

**R-M** *Le Château – Investigations dans l'annexe méridionale.*

La commune de Nyon a étudié un projet d'aménagement du sous-sol de l'annexe qui flanque le côté Sud du château, érigé sur l'ancienne braie.

Il a été nécessaire de procéder à une investigation préalable dans le sol, pour détecter l'existence de structures susceptibles d'être conservées.

Un très important réseau de maçonneries romaines, conservé sur une grande hauteur, a été constaté. Il s'agit de fondations d'un bâtiment établi en bordure Sud-Est de la terrasse graveleuse de l'acropole, en rupture de pente. Une canalisation d'égout à fond dallé de plaques de terre cuite se déversait en direction du Sud, établie au fond d'une profonde échancrure au bord de la terrasse (voir *RHV* 1985, p. 138).

Les bâtiments ont connu des modifications sans doute importantes à l'époque romaine déjà, ce qu'atteste un remblai qui a livré un riche ensemble de fragments de peintures murales.

Au Moyen Age, le socle constitué par les remblais et les fondations gallo-romaines a été repris pour la fondation du château et des édifices précurseurs. La chronologie des développements du château dans sa partie méridionale a pu être observée pour la première fois.

Il a été ainsi confirmé que les caves actuelles ont été excavées en reprenant en sous-œuvre les fondations de la courtine à l'époque bernoise. L'intérêt des vestiges et les risques pour la stabilité du château ont incité la commune de Nyon à renoncer à excaver l'ancienne braie.

Investigations et documentation:

- Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Jaton (époque médiévale).
- J. Morel – MHAVD (époque romaine).

Rapport: Nyon – VD. Château – annexe Sud. Investigations archéologiques de 1985-86, par J. Jaton, AAM, mars 1987. Documents annexes par J. Morel et D. et S. Fibbi-Aepli.

Objets: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 630/137 340

**R** *Ville romaine – Fouilles rue Delafléchère 14.*

La surveillance des travaux dans le sous-sol d'un immeuble a permis de relever des aménagements et terrassements d'époque romaine,

comblés par des remblais datables du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Aucune construction proprement dite n'a été mise en évidence.

Investigations et rapport: M. Klausener.

Objets: Musée romain de Nyon.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 900/177 600

**R** *Etablissement romain de Boscéaz – Fouilles 1986.*

La mise en service d'un nouveau tracé de la route cantonale Orbe-Yverdon contournant le site romain a permis d'entreprendre simultanément un programme de fouilles archéologiques de grande envergure à l'emplacement de l'ancien tracé routier et à ses abords.

Les fouilles de 1986, situées en contrebas de la route cantonale désaffectée, ont porté sur la façade principale des bâtiments résidentiels. Si les niveaux de circulation romains ont été détruits par les exploitations viticoles du siècle dernier, d'imposantes fondations maçonnées atteignant parfois 3 m de profondeur ont permis de compléter le plan du palais (fig. 14).

Les traces du chantier de construction des bâtiments ont également été mises au jour: après avoir implanté leurs fondations, les architectes gallo-romains, en remblayant des milliers de mètres cubes de terre, aménagèrent devant la façade une gigantesque terrasse soutenue par un massif double mur de 300 m de longueur. L'ampleur de ces terrassements dénote, une fois encore, des moyens financiers hors du commun. Les pièces orientales du palais, parmi lesquelles une vaste pièce chauffée, donnaient sur cette terrasse où s'étendait un bassin long de 10 m, dont seul le fond est aujourd'hui conservé.

Mentionnons encore au chapitre des découvertes un égout en maçonnerie intégralement conservé sur plus de 30 m de longueur. Cette canalisation, à laquelle il faut ajouter plusieurs tronçons d'égouts observés au siècle dernier, témoigne d'un système d'évacuation des eaux relativement élaboré qu'il sera intéressant de dégager au fil des investigations futures.

Par ailleurs, l'observation aérienne du site a été activement poursuivie en 1986, année où les conditions météorologiques étaient réunies pour assurer une manifestation nette des anomalies archéologiques dans la croissance de la végétation. Des précisions notables ont été obtenues, en particulier pour la disposition et le plan des annexes rurales accolées au mur de clôture méridional.

Investigations et documentation: Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, direction professeur D. Paunier.

Observations aériennes: F. Francillon – MHAVD.

**M** *Château de Prangins – Investigations archéologiques.*

Le site du château de Prangins a été le théâtre de diverses investigations archéologiques en 1986 à l'occasion des travaux préalables à la restauration (abri de protection des biens culturels, canalisations, démolitions diverses). Des vestiges du château médiéval qui a occupé le site avant l'édifice actuel ont été identifiés. Mais ce sont essentiellement des témoins des aménagements précoces du château du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont été relevés et analysés dans les terrasses voisines.

Le plan des jardins dessiné en 1743 par le commissaire Le Coultre (voir C. AMSLER, *Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 1986, p. 239) évoque la forme et la genèse de l'ancien site: dans le bord de la terrasse glacio-lacustre dite de 30 m qui constitue le plateau de Prangins, l'érosion de deux ruisseaux confluents a creusé deux vallons dont le plus important subsiste aujourd'hui encore au Nord du château. La bande de terrain qui les sépare, naturellement escarpée sur trois côtés, présentait une configuration idéale pour une fortification. Le plan de 1743 montre les vestiges d'un fossé transversal orienté Nord-Sud qui recoupait l'éperon.

Le tracé de ce fossé comblé a été retrouvé sous le jardin à la française. Sa profondeur paraît supérieure à 4 m. Un second fossé également très important et parallèle au premier a été reconnu plus à l'Est, dans lequel est aujourd'hui fondé le grand mur bordant la terrasse Ouest du château.

Le vallon bordant le site au Sud avait été rétréci par les aménagements de l'allée d'accès au château. Il est totalement comblé au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'église médiévale érigée sur un petit promontoire au bord de l'ancienne terrasse disparaît. Les sondages effectués en 1986 n'ont montré à son emplacement que de très vastes fosses, prouvant que l'on avait alors récupéré entièrement les murs et leurs fondations. Une seule sépulture en pleine terre a été constatée.

Dans les terrasses entourant le château, les excavations ont mis au jour un dispositif très complexe de murs de soutènement et de remblais établis en retrait de l'état actuel, démontrant que l'on a cherché continûment à élargir le socle du château.

On observe dans plusieurs de ces murs de soutènement la présence de blocs en réemploi provenant probablement de l'ancien château. Les maçonneries construites en général en boulets sont chaînées à espaces réguliers par de gros parpaings de molasse. De puissants contreforts flanquent à espaces réguliers l'intérieur des murs de soutènement. Ils ont été recouverts par les remblais des terrasses.

Le pavage en galets de la cour du château du XVIII<sup>e</sup> siècle a été dégagé sur toute sa surface. Les bordures longeant les façades sont ornementées de grands motifs floraux et géométriques, mosaïques faites de très petits galets plats, de diverses nuances colorées, posés de chant. Ce magnifique pavage a été malheureusement très endommagé par les canalisations et interventions modernes dans le sol de la cour.

Les investigations devront être poursuivies attentivement pour obtenir une bonne compréhension de l'organisation du site aux différentes époques de son aménagement.

Investigations et documentation: Archéotec – Lausanne, F. Christe.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260/171 800

**HM-M** *Fouilles à la Maison des Moines 1985-1986.*

### *Rappel historique*

Selon Grégoire de Tours, l'origine du monastère de Romainmôtier remonte au milieu du V<sup>e</sup> siècle, quand saint Romain s'établit à cet endroit retiré d'un vallon jurassien, comme l'étaient d'autres établissements monastiques créés dans le Jura, par exemple Moutier-Grandval (BE). En 753, le pape Etienne II en personne consacre l'église du monastère et met celui-ci sous la protection du Saint-Siège à Rome. En 928, le monastère est finalement légué par la famille royale de Bourgogne à la congrégation bénédictine de Cluny, qui fait ériger l'église actuelle à trois nefs et un cloître de plan traditionnel. Les Clunisiens possèdent Romainmôtier jusqu'à sa sécularisation en 1536, lorsque les Bernois introduisent la Réforme dans le Pays de Vaud. Leurs Excellences de Berne installent un bailli qui gère le vaste domaine de l'ancien couvent. Le cloître, devenu inutile, est démolit et seuls sont conservés l'église, pour le culte paroissial, et les bâtiments entourant l'ancien prieuré, pour la résidence du bailli. Des bâtiments et locaux servant au stockage du grain (maison de la Dîme, ou grange de la Dîme) sont construits à l'emplacement du cloître ou aménagés aux dépens de l'église. A la Révolution, le Canton hérite des propriétés bernoises. L'Etat revend tous les édifices, sauf l'église, à des particuliers, qui les transforment et les affectent pour la plupart à l'usage agricole.

Au début de ce siècle, une importante restauration rend à l'église une partie de son aspect médiéval. Les fouilles archéologiques mettent au jour les vestiges de deux églises antérieures, de même plan cruciforme, avec une nef rectangulaire fermée par une abside et flanquée de deux annexes symétriques. La première église, qui est la plus petite, remonte aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. La seconde est probablement celle qui a été consacrée par le pape Etienne II, au VIII<sup>e</sup> siècle. Ces fouilles ont été contrôlées à nouveau en 1970, lors de l'installation du chauffage dans le sol de l'église actuelle.

L'Etat de Vaud ayant acquis le bâtiment dit – improprement d'ailleurs – la «maison des Moines», un programme de restauration et de fouilles archéologiques a pu être mis sur pied, dans une zone du couvent où la documentation et les recherches faites au début de ce siècle présentaient de très grandes lacunes. Les investigations démontrèrent que la maison dite des Moines a été totalement reconstruite en 1580 par les Bernois pour en faire un grenier. Le sous-sol renferme de très nombreuses structures archéologiques. La grande profondeur atteinte par les fouilles menaçant la stabilité du bâtiment, celles-ci furent interrompues. Elles purent re-



prendre en 1985, à la faveur de la consolidation et de la restauration de la maison des Moines, opérations rendues possibles par un important crédit accordé par le Grand Conseil vaudois.

Les investigations entreprises en 1985-1986 par l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon, mandaté pour ces recherches, ont abouti au dégagement complet des structures à l'intérieur de la maison et dans un secteur proche de l'église (fig. 15). L'analyse détaillée de la chronologie et la reconstitution des vestiges ne sont pas encore achevées. Les investigations ont mis en évidence le développement d'un établissement monastique occupé des V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècles jusqu'à la fin du Moyen Age. Soulignons que seule une tranche du site a été ainsi explorée et que la plus grande partie de l'ancien couvent gît encore sous le sol.

#### *Résultats archéologiques 1985-1986 – Les restes du couvent primitif*

On attribue à la première occupation de Romainmôtier des constructions simples, probablement en bois et en terre, équipées de fours et de foyers, étagées en terrasse sur la pente qui s'abaisse vers le Nozon, rivière qui clôt le site. Un mur de clôture indique ensuite la première phase de construction en maçonnerie. Contrairement aux premières implantations, ce mur s'accorde avec l'orientation des deux églises anciennes situées au Nord. Plusieurs bâtiments maçonnés et peut-être partiellement en bois occupent le terrain, ce qui implique une extension de l'aire conventuelle vers le Sud, où un nouveau mur de clôture est élevé. Une nouvelle phase de construction, sans plan clairement compréhensible, répond à de nouveaux besoins de l'organisation monastique. Ces divers plans sont à rattacher au monastère des Pères du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, ce qui est confirmé par diverses datations au radiocarbone.

La gérance royale du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle est caractérisée par l'introduction d'un confort et d'une richesse accrues des constructions: chauffage à air chaud dans les sols maçonnés; installations de bains et cuisines avec fours. Si le schéma d'ensemble de l'organisation ne peut être encore reconnu clairement à la suite de ces recherches partielles, une organisation croissante du complexe monastique se manifeste.

#### *Le couvent clunisien – Découverte d'un caveau et monument funéraire sculpté*

La reprise par Cluny se marque très nettement par une nouvelle restructuration du site. Au cours des chantiers successifs des X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles, un couvent de plan traditionnel est reconstruit sur les anciennes structures entièrement arasées. Du côté Est, le cloître de plan rectangulaire est limité par une grande salle allongée, adjointe au Sud à un local plus large. Entre cette salle et la nouvelle église à trois nefs, on a découvert une grande chapelle de plan cruciforme, dont la croisée était surmontée d'une tour (probablement celle visible sur la vue dessinée par le Bâlois S. Merian au XVII<sup>e</sup> siècle). Ce plan est tout à fait insolite pour un monastère clunisien. Vers la fin du Moyen Age (fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup>), le cloître est refait à neuf

selon le goût de l'époque. Les traces de ses voûtes sont encore visibles sur la face Sud de l'église actuelle. Pour pouvoir bien appuyer le voûtement de la nouvelle galerie orientale, l'aile Ouest de la grande chapelle qui empiétait dans le cloître est démolie et la blessure est fermée par un mur droit.

C'est dans ce mur qu'un caveau funéraire est aménagé au XIV<sup>e</sup> siècle (*arcosolium*), caveau probablement surmonté d'un monument funéraire sculpté et peint. Plusieurs personnages importants ont été inhumés dans ce caveau souterrain. Leurs corps ont été retrouvés en été et en automne 1986. Deux d'entre eux avaient été enterrés en riche apparat, avec leurs éperons en bronze très finement décorés, et des lanières de cuir cloutées, préservées par l'humidité du sous-sol (fig. 19). Des monnaies, des boucles de ceinture ainsi qu'une bague en argent enrichissent l'inventaire de ces sépultures, qui sont parmi les plus remarquables découvertes faites au cours de ces dernières années dans les investigations médiévales vaudaises.

Après la sécularisation du monastère en 1536, le monument est démoli et le caveau comblé avec de nombreux fragments de statues en molasse, dont une bonne partie présente des traces de polychromie (voir plus bas).

En 1580, la galerie du cloître et la salle des moines sont remplacées par un grenier. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, son agrandissement en direction de l'église provoque la disparition de la grande chapelle à abside, qui avait été maintenue jusqu'alors. Le passage actuel entre l'église et la « maison des Moines » est créé après sa vente à des particuliers, qui y installent deux fermes, celle du côté de l'église comportant une habitation.

*P. Eggenberger et D. Weidmann*

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger.

Objets: Dépôt lapidaire de Romainmôtier.

#### *Les sculptures découvertes en 1986*

La découverte faite au cours des mois d'août et septembre 1986 au Sud de l'église abbatiale de Romainmôtier de plus de 600 fragments de sculptures en ronde-bosse peintes appartenant à deux monuments funéraires ou commémoratifs détruits à la Réforme est exceptionnelle pour le canton de Vaud. Bien que la production médiévale y fût très riche, toutes les œuvres en bois en ont disparu, à l'exception de quelques stalles; des œuvres taillées dans la pierre, il subsiste heureusement encore quelques ensembles, parmi lesquels le prestigieux «portail peint» de la cathédrale de Lausanne, l'étonnant tombeau de François de la Sarraz et les fragments retrouvés à Romainmôtier déjà, lors des fouilles liées à la restauration de 1899-1914, de deux monuments funéraires, l'un de 1387 et l'autre du début du XV<sup>e</sup> siècle, édifiés respectivement pour les prieurs Henry de Sévery (1373-1379) et Jean de Seyssel (1381-1432).

La découverte de 1986 a permis de récupérer quelques blocs de calcaire peint qui, mis ensemble, forment une statue appartenant probablement à l'un de ces tombeaux.

Les autres morceaux, qui sont de molasse et dont la longueur varie de 2 ou 3 cm à près de 1 m, permettent d'affirmer qu'ils composent un ensemble d'au moins huit personnages, certains presque de grandeur nature et parmi lesquels une Vierge à l'Enfant, debout, et trois donateurs présentés en prière et agenouillés, qui devaient se tenir de profil à ses pieds. L'un des donateurs porte le manteau noir à grand capuchon rabattu sur les épaules, caractéristique du vêtement de l'Ordre des bénédictins que portaient les prieurs de Romainmôtier; un autre est revêtu d'une armure richement ciselée, d'une cotte de maille et d'un manteau rouge brodé de lions et d'aigles, doublé d'étoffe blanche (fig. 16, 17); le troisième, plus petit, est une femme (fig. 18).

Le style et la technique des sculptures et leur polychromie permettent d'affirmer qu'elles ont dû être réalisées au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le prieur de Romainmôtier était alors Arthaud Allamand (1337-1371). L'orthographe du nom de cette famille originaire du Dauphiné et à laquelle appartient le fameux cardinal Louis Aleman, président du Concile de Bâle, varie souvent, de même que les armoiries (de gueules, semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent) fixées en 1455 seulement par un concordat entre les différentes branches, comme l'indique Guy Allard en 1674 dans son *Nobiliaire du Dauphiné*. Auparavant, on trouvait aussi le lion et l'aigle. Il est permis dès lors de supposer qu'Arthaud Allamand ou Aleman s'est fait représenter dans sa chapelle funéraire, comme cela était l'usage à l'époque, avec ses proches, en particulier son frère Hugues, le chevalier. Ce dernier porte les couleurs rouge et argent de la famille avec les lions et les aigles sur son manteau.

Si cette hypothèse se confirme, on aurait à Romainmôtier les tombeaux de trois prieurs successifs qui ont «régné» durant près d'un siècle (1337-1432).

Les auteurs de l'œuvre sont pour l'instant inconnus, mais ils appartiennent sans doute au domaine savoyard, et leur culture artistique paraît proche de celle des sculptures des tombeaux de La Sarraz et de Neuchâtel et n'est pas sans liens non plus avec celle de l'artiste qui sculpta la *Vierge ouvrante* de Cheyres, volée il y a une dizaine d'années.

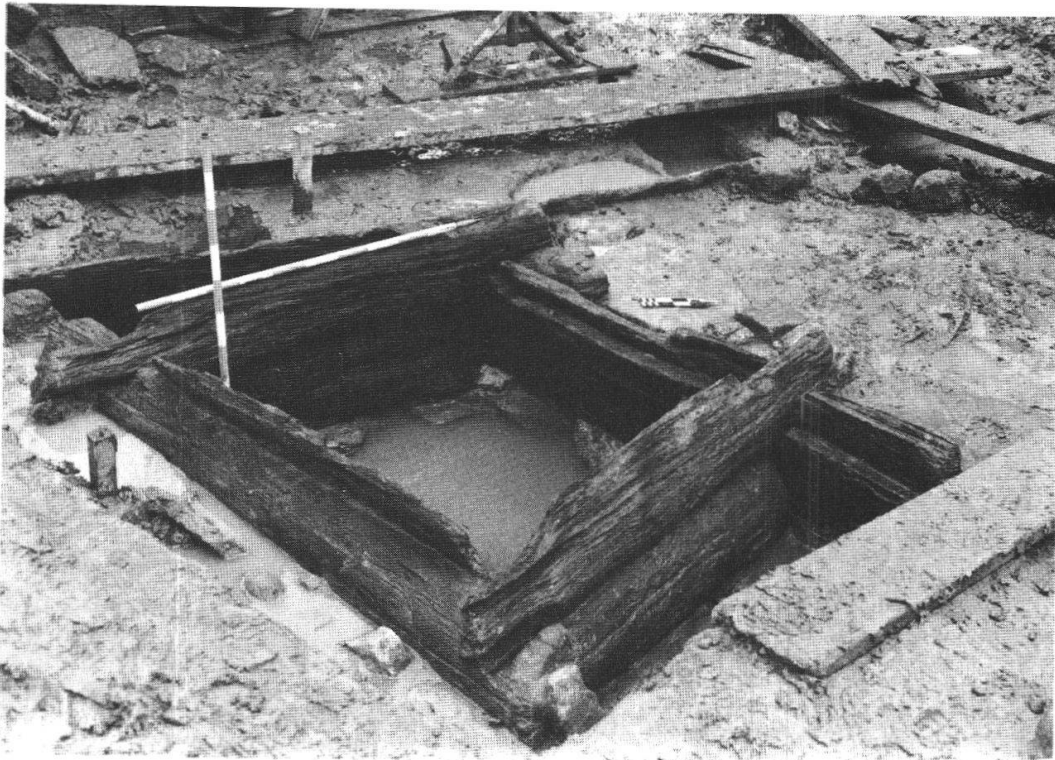
Les centaines de morceaux de molasse ont été minutieusement sortis du caveau dans lequel ils reposaient, dégagés de leur gangue de terre, étiquetés et soigneusement mis dans des sacs de plastique afin qu'ils ne sèchent pas trop rapidement et que les sels n'attaquent pas les vestiges de polychromie. L'assèchement se fera sur plus d'une année pour les plus gros fragments, qui doivent être sans cesse sous contrôle avant que l'on puisse passer à la consolidation de la pierre, au fixage et au dégagement de la polychromie, enfin au recollage et au remontage des pièces. Ces travaux ont été confiés aux collaborateurs de l'atelier Crephart et à son directeur Th.-A. Hermanès qui, par un heureux hasard, développe actuellement l'étude de son projet sur les «sculptures en molasse polychromée et leur conservation» présenté en 1984 au Fonds national de la recherche scientifique dans le cadre du Programme 16 intitulé «Méthodes de conservation des biens culturels». Dans ce projet sont aussi incluses l'étude des blocs





*Fig. 1. Avenches – Aux Conches-Dessous: Insula 12: Eléments provenant de la colonnade en molasse d'un péristyle et qui ont été déposés en vrac sur le sol d'une cour voisine de la domus. Milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*

(Photo J. Morel)



*Fig. 2. Avenches – St-Martin: Puits romain daté de 170 après J.-C.; vue de son cadre inférieur en bois de chêne mortaisé captant les eaux d'une source encore non tarie aujourd'hui.*

(Photo J. Morel)



*Fig. 3. Gilly – Maison forte de la Dolle – vue aérienne en juin 1986.*  
(Photo MHAVD - F. Francillon)

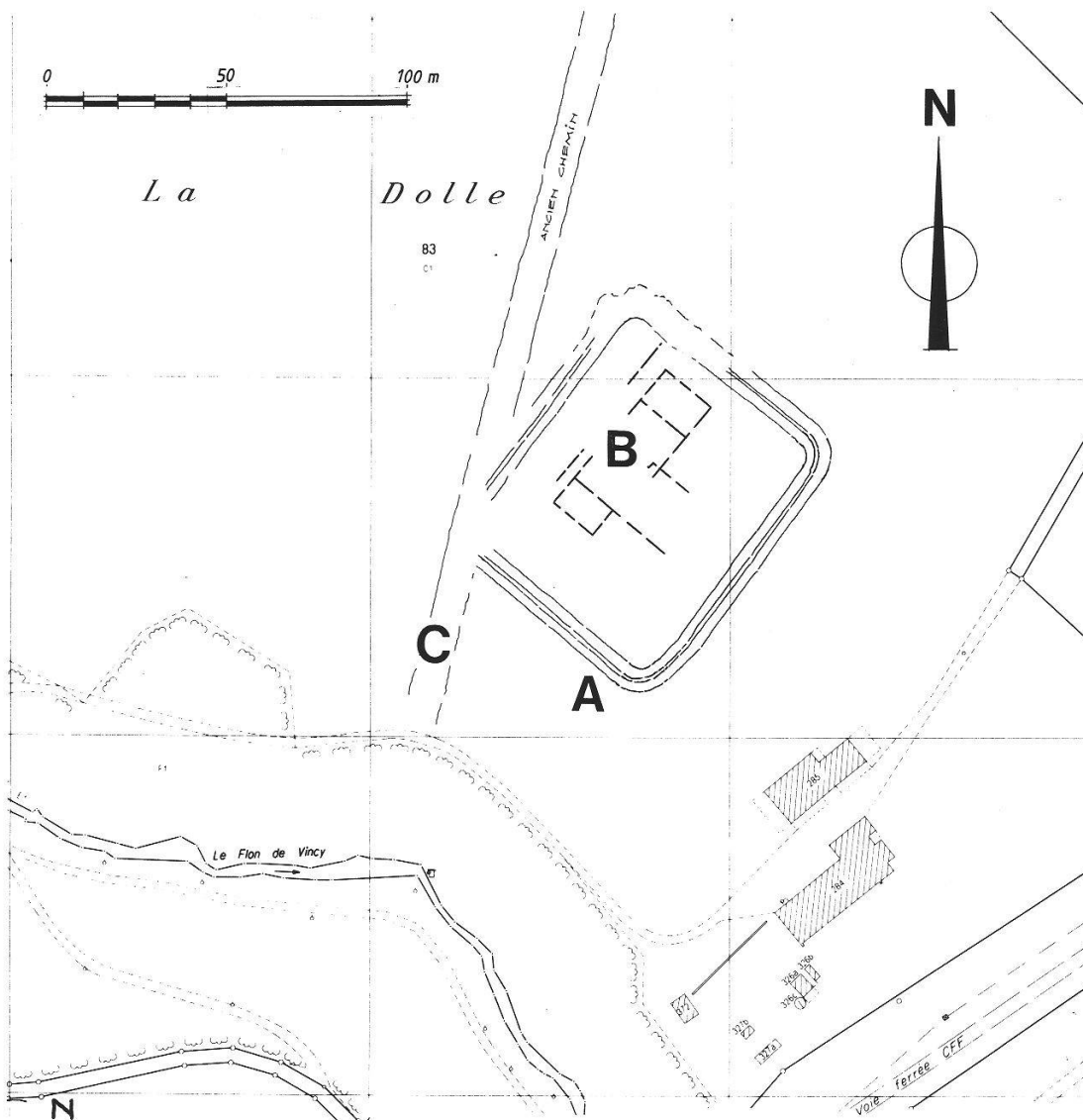
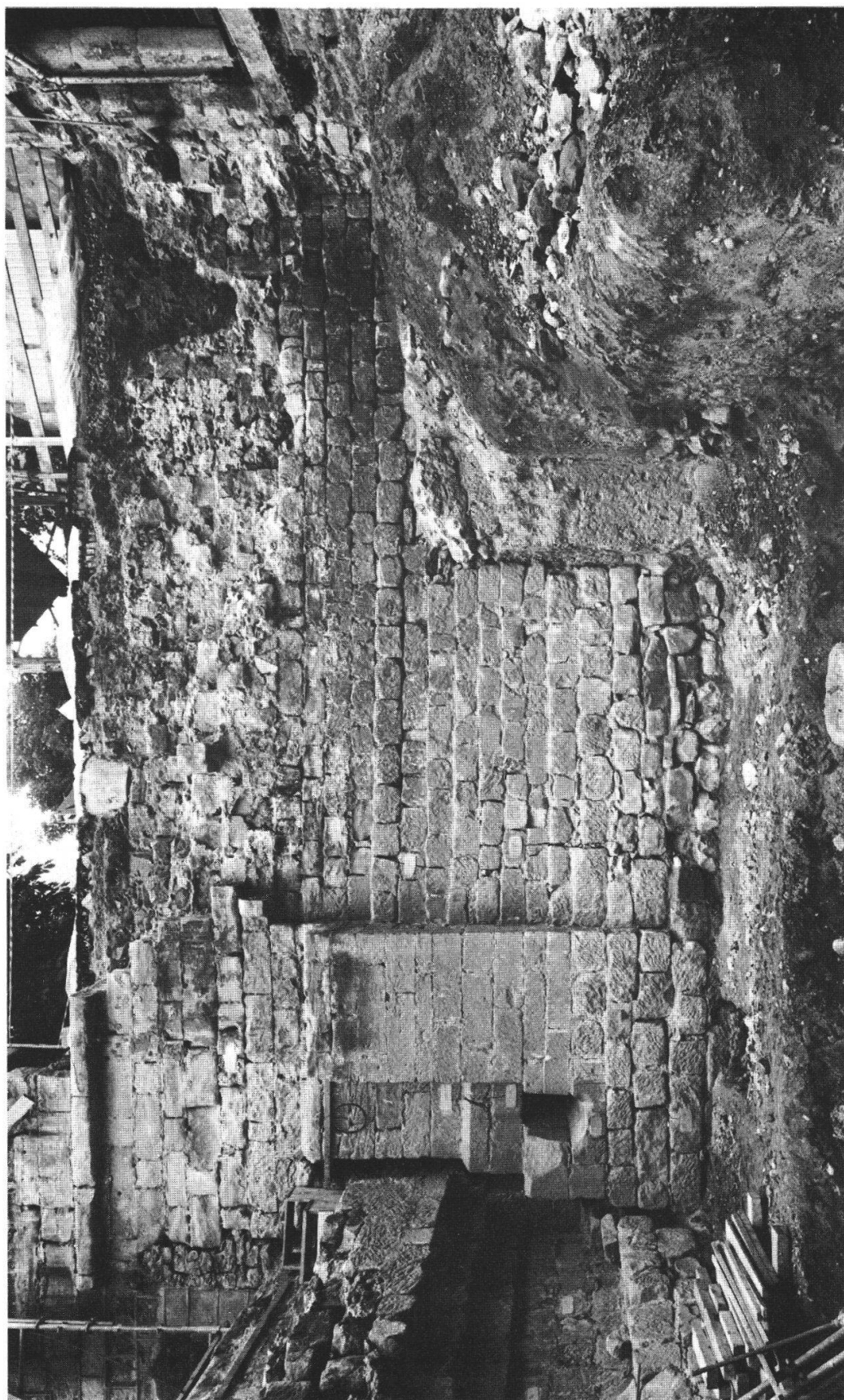
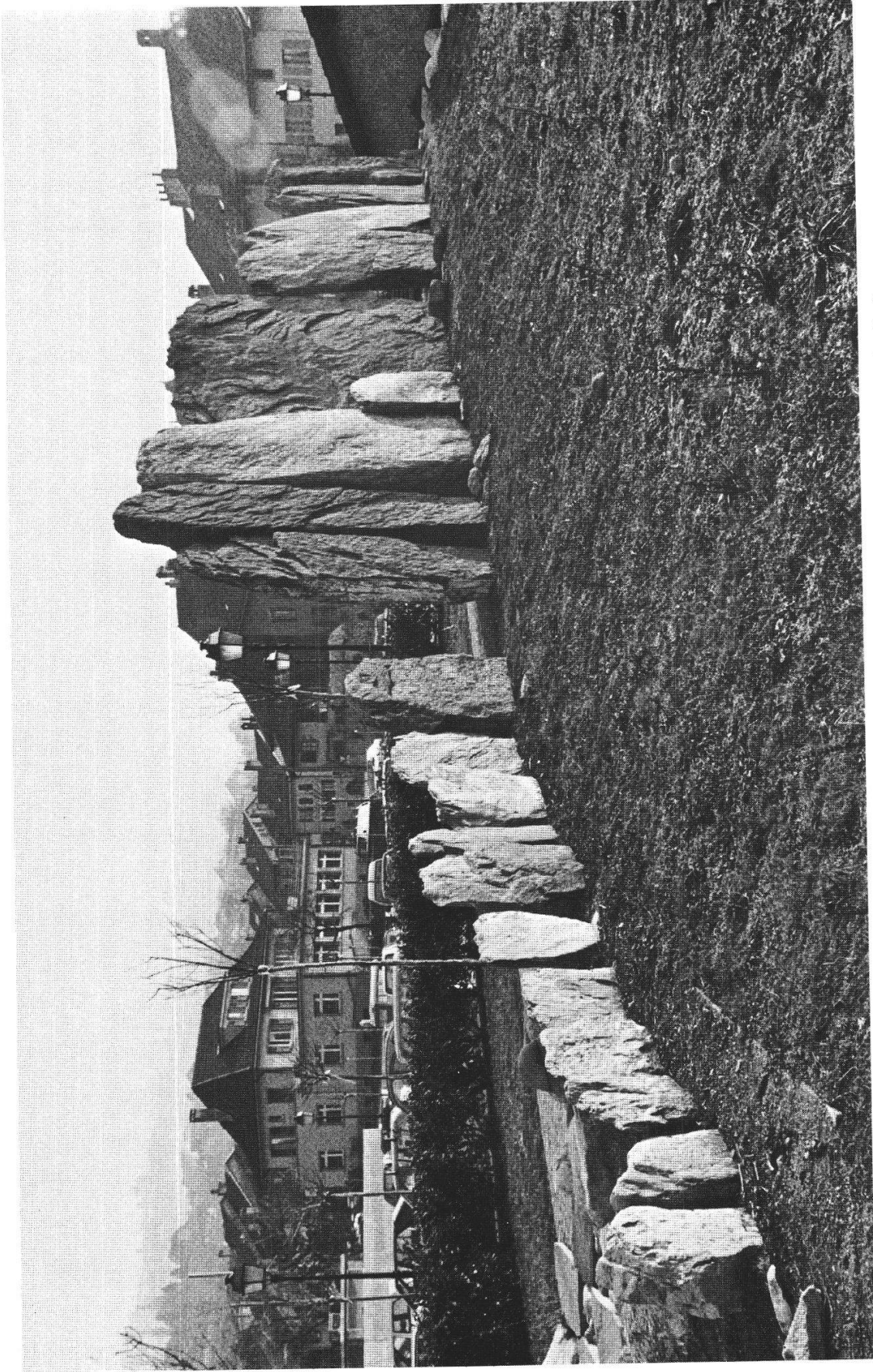


Fig. 4. Gilly – Maison forte de la Dolle – Interprétation des traces relevées sur photo aérienne 1976-1986  
 A: Fossé double; B: Constructions; C: Trace d'un ancien chemin.  
 (Dessin F. Francillon)



*Fig. 5. Lausanne – Vieil Evêché – La base de la façade Sud de la Tour de l'Evêché est conservée sous la terrasse de la Cathédrale.  
(Photo Fibbi-Aeppli)*





*Fig. 6. Lutry – La Possession – L'alignement mégalithique reconstitué, vu du Sud.*  
(Photo Cuagny, Lutry)



*Fig. 7. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz. Vue générale de l'abri sous roche.*  
(Photo P. Crotti)



*Fig. 8. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz. L'abri en cours de fouille.*  
(Photo P. Crotti)

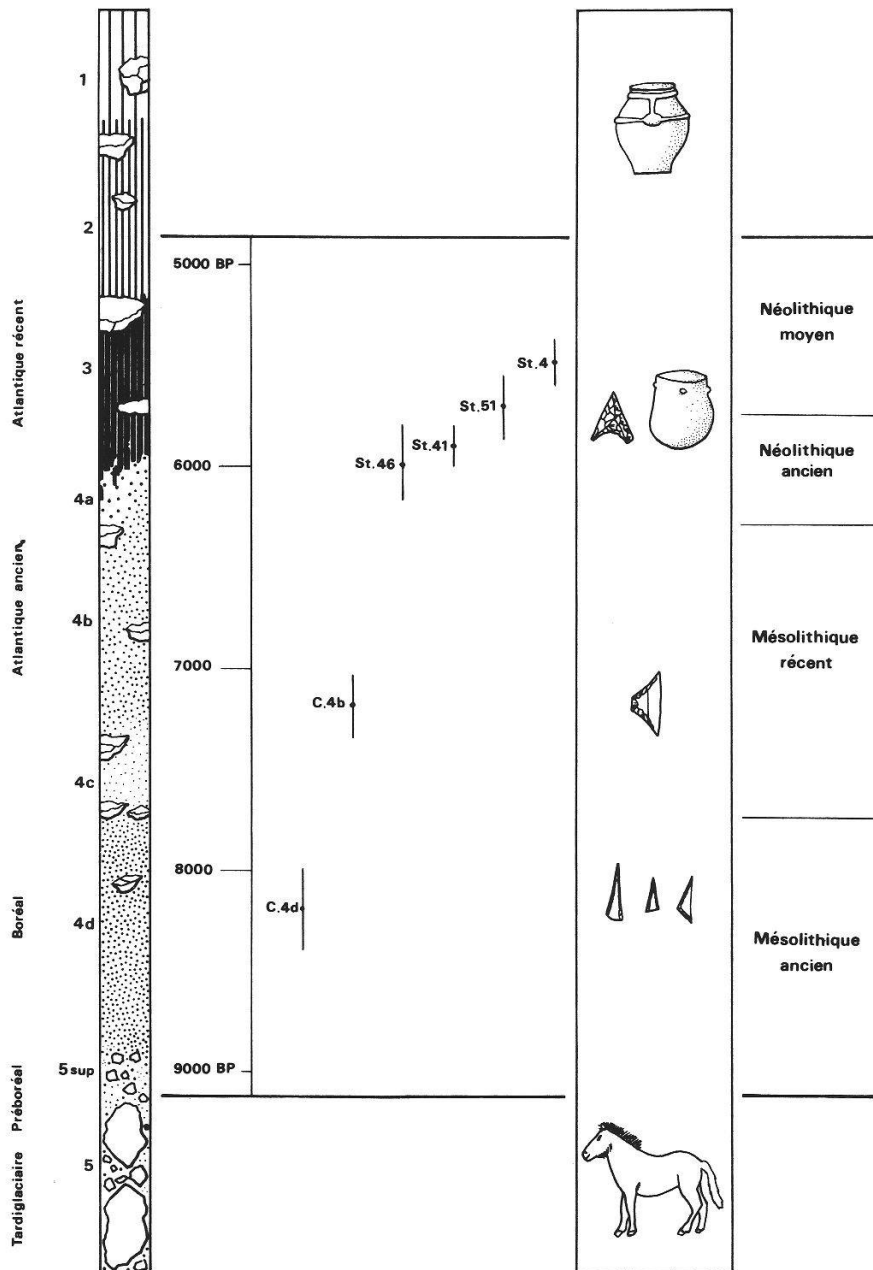
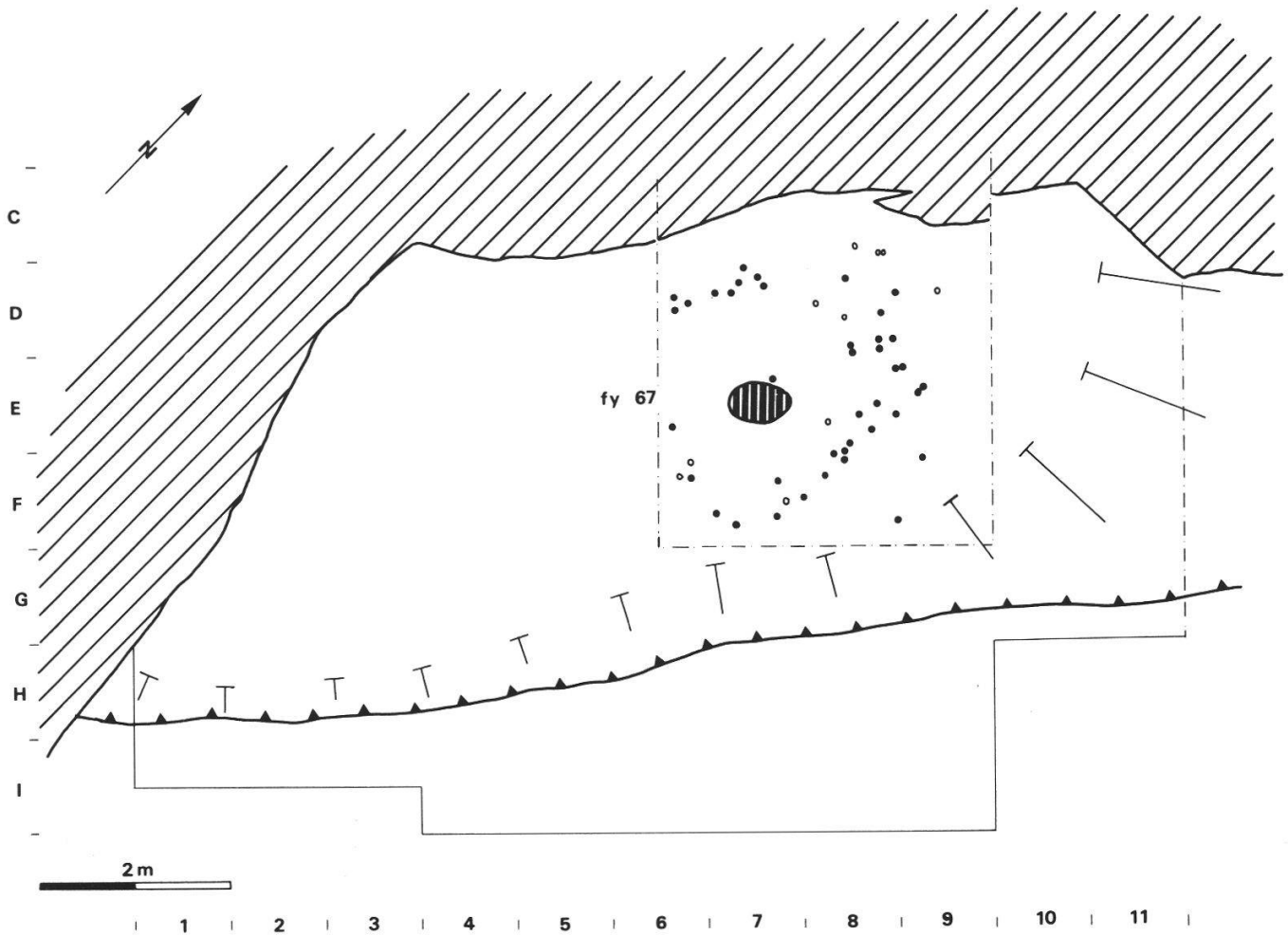


Fig. 9. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz. Tableau chronologique. Les datations sont présentées en années avant le présent (BP: before present), ce dernier étant fixé par convention à 1950.

(Dessin A. Winiger)





*Fig. 10. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz. Mésolithique récent. Plan d'une petite construction édifée autour d'un foyer central (fy 67).*

(Dessin G. Pignat)

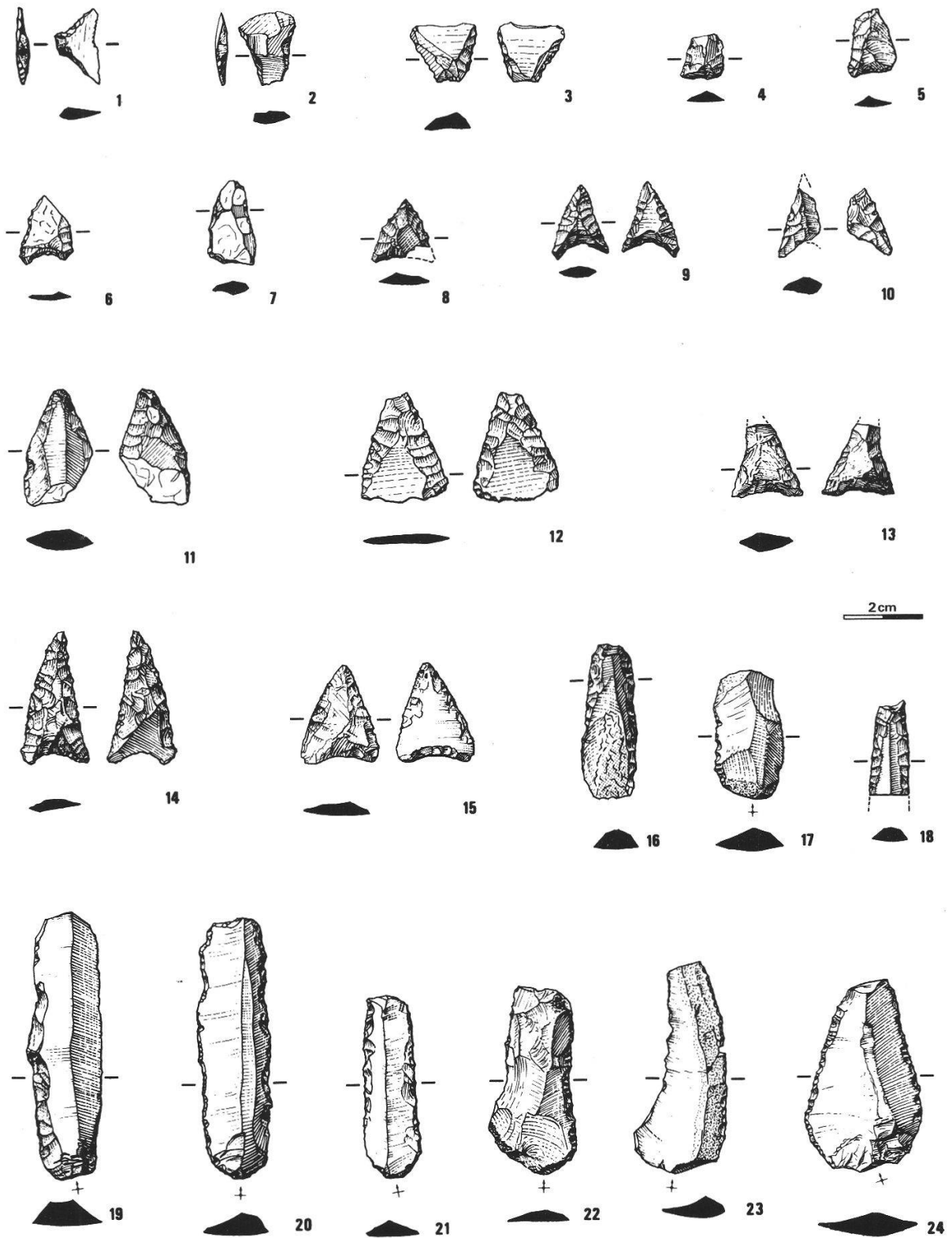


Fig. 11. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz. Industrie lithique. Mésolithique récent (N<sup>o</sup> 1) et Néolithique (2-24).  
(Dessin S. Aeschlimann)

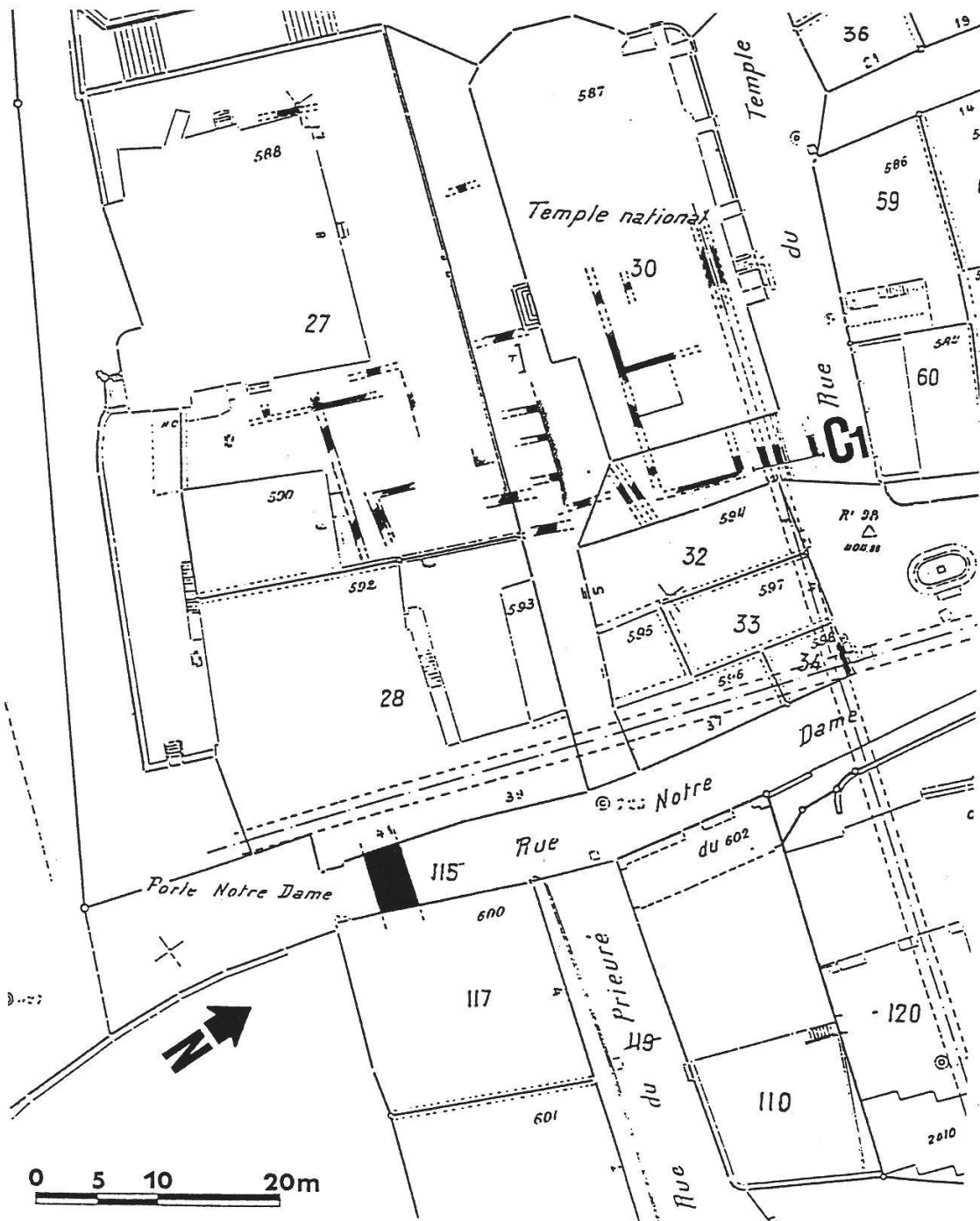
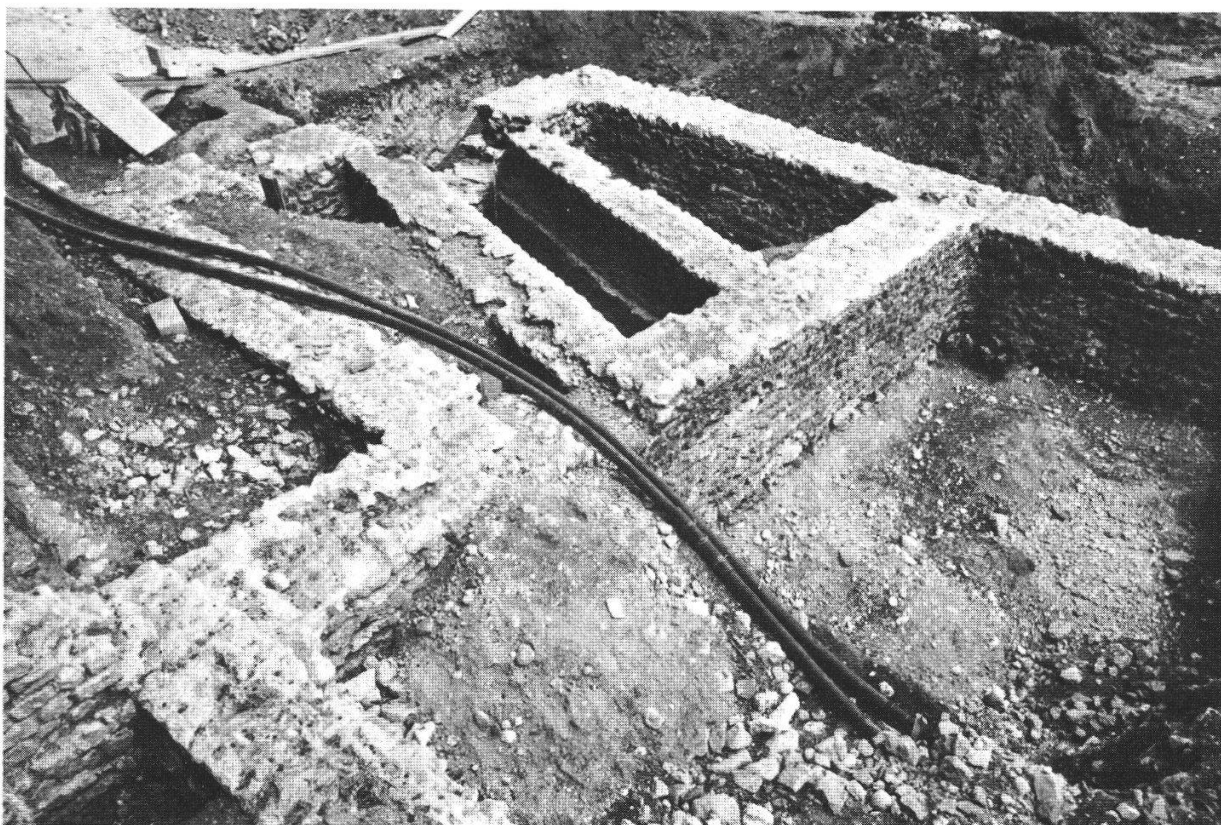


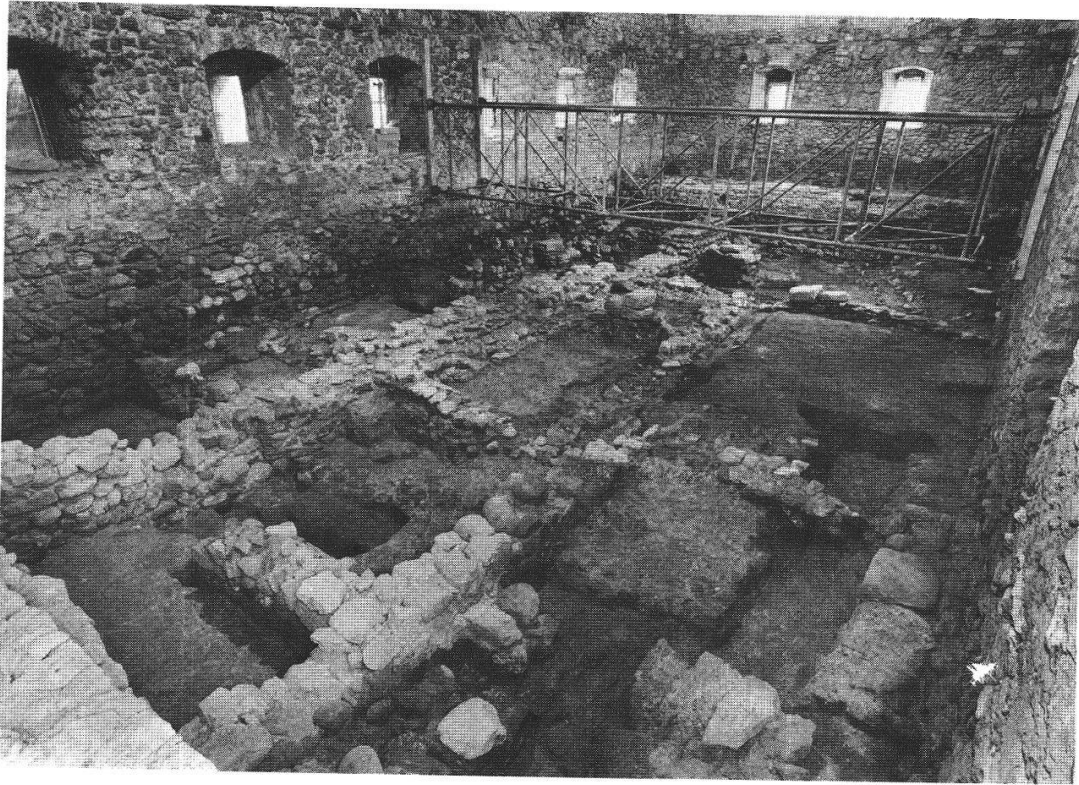
Fig. 12. Nyon – Place du Prieuré: maçonneries romaines et médiévales. C1: voir coupe fig. 13.







*Fig. 14. Orbe – Boscéaz – fouilles 1986. Vue des substructures des bâtiments de la façade orientale de la résidence.*  
(Photo IAHA)



*Fig. 15. Romainmôtier – Vue générale des fouilles de la maison des Moines. Structures des couvents des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.*

(Photo Fibbi-Aeppli)



*Fig. 16-18. Romainmôtier – Statues fragmentées en molasse polychrome, d'un monument funéraire du cloître du XIV<sup>e</sup> siècle, attribué aux Alamands.*

*Chevalier et autres membres de la famille des donateurs.*

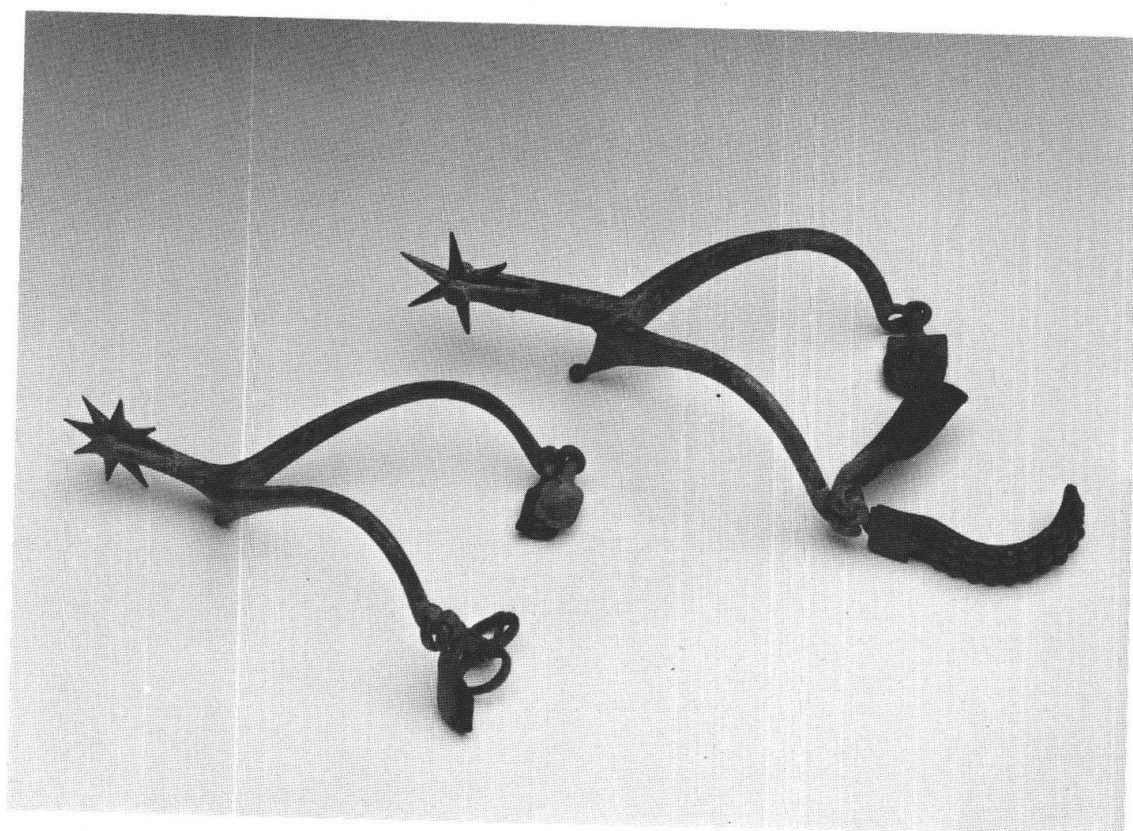
(Photos L. Décoppet)



*Fig. 17. Romainmôtier.*



*Fig. 18. Romainmôtier.*



*Fig. 19. Romainmôtier – Eperons en bronze décoré, avec boucles de fixation et lanières de cuir, encore conservés par l'humidité du sol (fin XIV<sup>e</sup> - début du XV<sup>e</sup> siècle).*  
(Photo MCAH)





Fig. 20. Yverdon-les-Bains – Menbirs de Clendy. Vue générale de l'aménagement des 45 mégalithes.  
(Photo Fibbi-Aeppli)

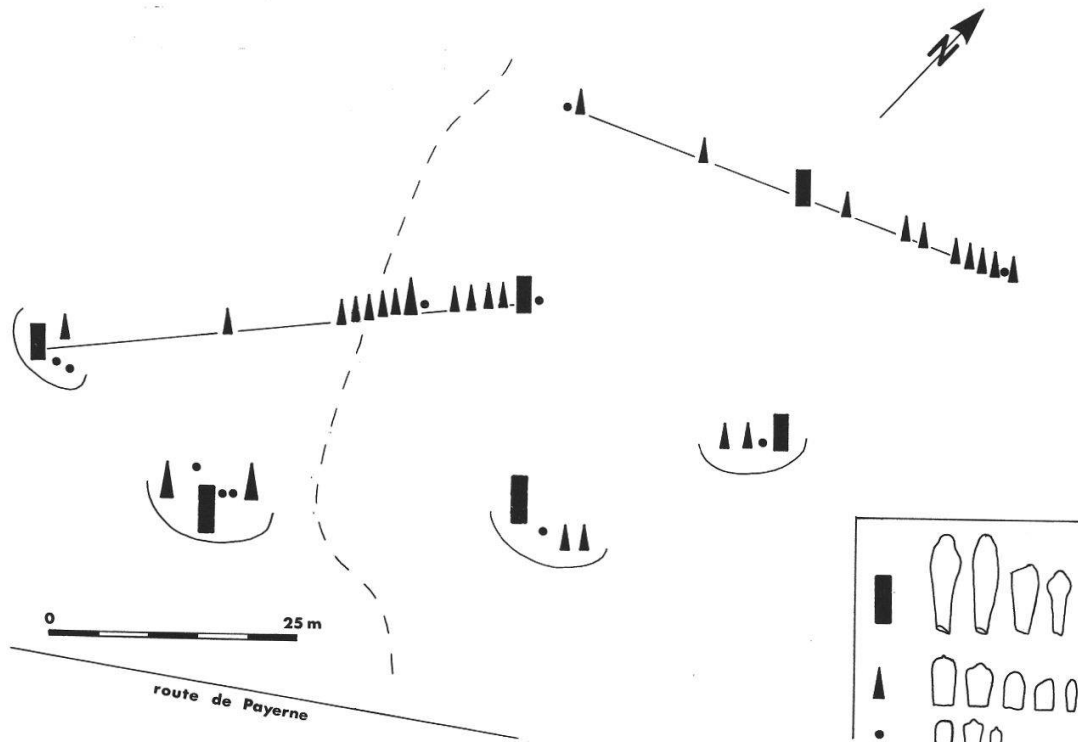


Fig. 21. Yverdon-les-Bains – Menbirs de Clendy. Les alignements associent trois types de mégalithes: grands menbirs à large épaulement, stèles moyennes et petites à découpe arrondie et épaulements.  
(Dessin J.-L. Voruz)

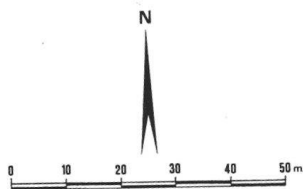
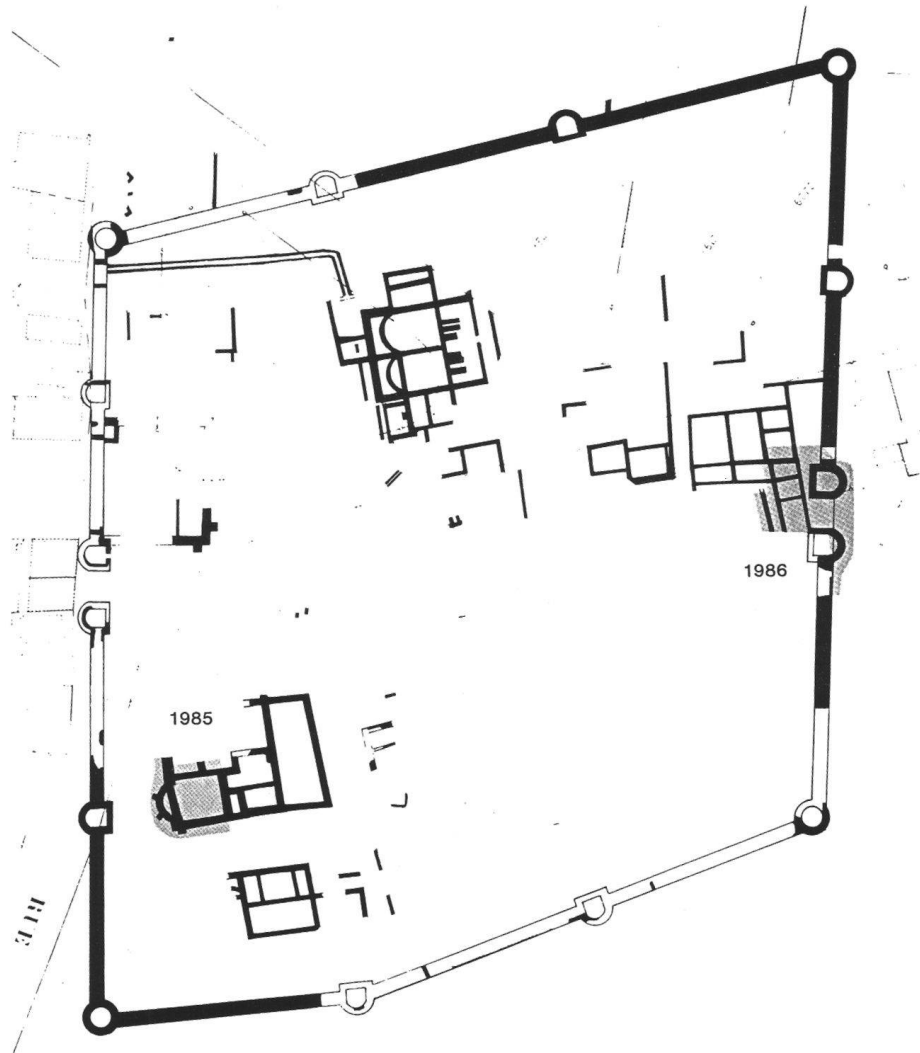
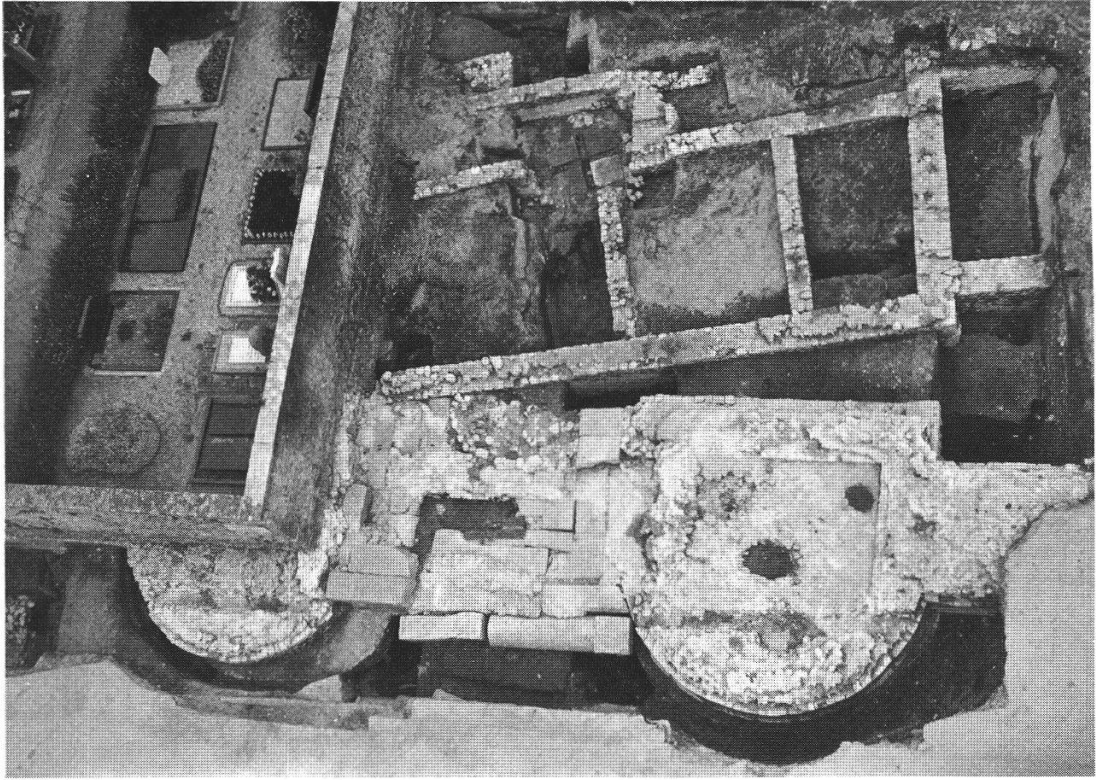


Fig. 22. Yverdon-les-Bains – Castrum. Interventions 1985 et 1986.  
(Dessin M. Klausener/J. Bernal)



*Fig. 23. Yverdon-les-Bains – Castrum. Porte de l'Est, vue générale.*  
(Photo E. Abetel)

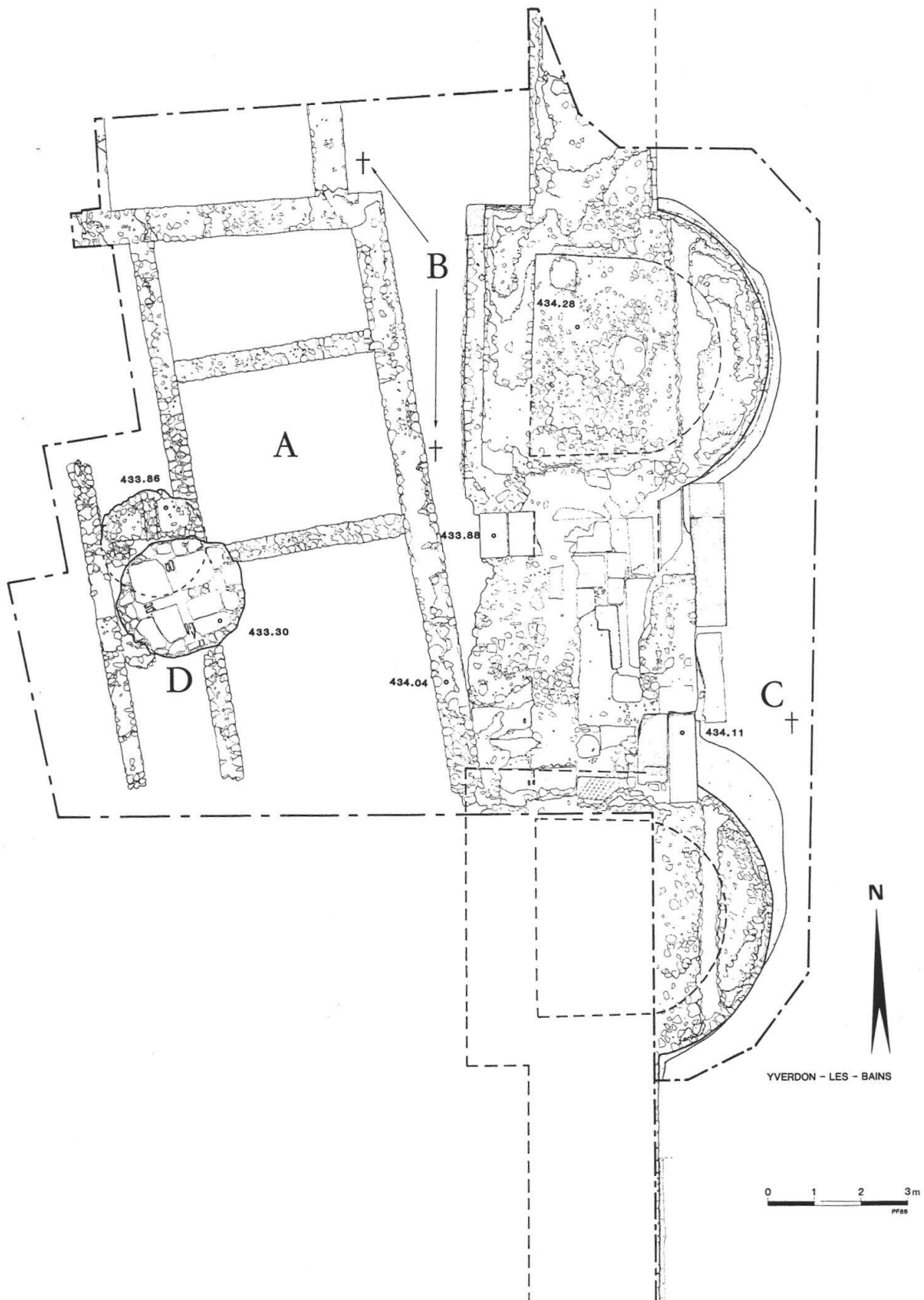


Fig. 24. Yverdon-les-Bains – Castrum. Porte de l'Est.  
 (Dessin P. Friedemann)



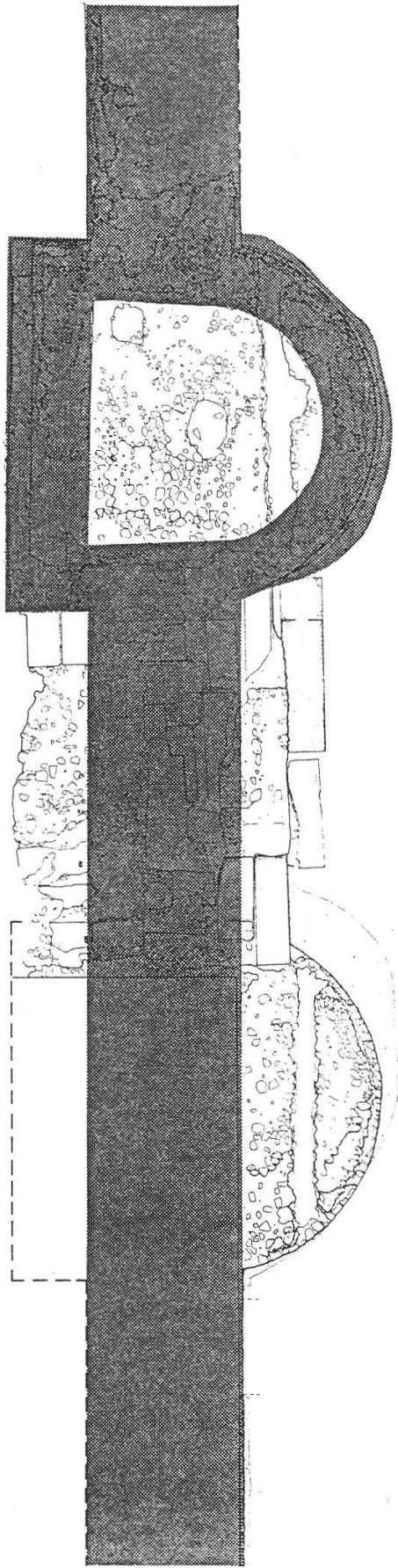


Fig. 25a.

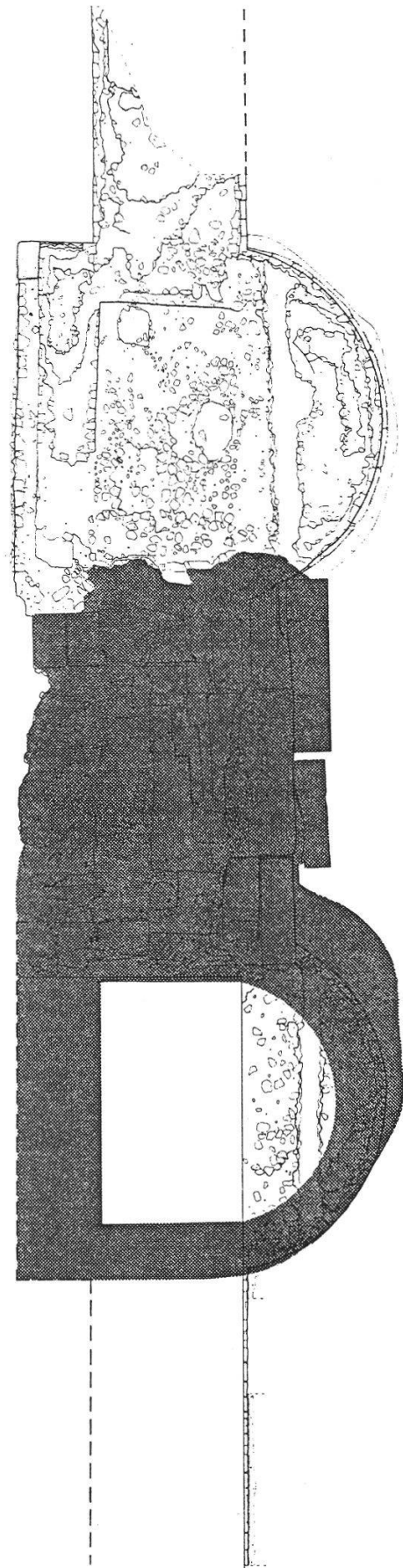


Fig. 25b.

Fig. 25 a et b. Yverdon-les-Bains. — Castrum. Porte de l'Est, phases de construction.  
 a) A l'origine, la tour Nord est prévue comme un bastion; b) en cours de chantier la porte est construite à cet endroit.

(Dessin P. Friedemann)

de molasse peints au XIV<sup>e</sup> siècle et réapparus en 1985 lors des fouilles à côté du Musée de l'Ancien-Evêché à Lausanne et celle de l'exceptionnel ensemble de sculptures partiellement polychromées et datées du début du XVI<sup>e</sup> siècle découvertes en janvier 1986 sous le parvis de la cathédrale de Berne.

Le tombeau de la «famille Allamand» devrait retourner à Romainmôtier, la restauration des sculptures qui le composent une fois achevée.

*Th.-A. Hermanès*

SAINTE-CROIX – District de Grandson – CN 1182 532 200/185 100

**M-API** *Voie à ornières.*

Une étude historique et archéologique a été conduite sur le problème des voies anciennes traversant le Jura (voir: F. MOTTAS, *De la plaine de l'Orbe en Franche-Comté: voie romaine et chemin saunier*, dans *AS* 9.1986, p. 124-134). Les divers tracés qui gravissent la côte de Vuiteboeuf ont été examinés, ainsi que les documents historiques s'y référant.

Il apparaît que la plus grande partie des aménagements et ornières attribués à l'époque romaine par Victor-H. Bourgeois datent d'une réfection de 1712. Le tracé d'origine remonterait au plus tôt au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, soit après la construction du château de Sainte-Croix.

VEYTAUX – District de Vevey – CN 1264 560 800/140 300

**N** *Chillon – Station littorale.*

Des datations dendrochronologiques ont été faites sur des pieux de chêne implantés dans le sous-sol lacustre, près du château (structure découverte en 1968 par M.R. Gamba). Ces structures étaient traditionnellement attribuées aux installations portuaires savoyardes (XIII<sup>e</sup> siècle). Les 14 pilotis analysés dessinent une structure irrégulière, quadrangulaire et allongée. Elle constitue deux séquences dendrochronologiques distinctes. L'une d'elles, non datée (LRD 9002 VCL) montre quatre phases d'abattage groupées, espacées à chaque fois d'une douzaine d'années. La date d'abattage de l'autre séquence (LRD 9000 VCL) est de l'automne-hiver 2792-2791 (époque de Lüscherz). Cette constatation révèle l'existence d'un habitat littoral inconnu à ce jour sur la terrasse de Chillon. Il paraît peu étendu et très érodé. Aucune fouille en surface n'a été pratiquée, mais un tesson préhistorique non caractéristique a été récolté au voisinage. Il s'agit de la station lémanique la plus orientale connue.

Investigations et rapport: A. + C. Orcel – Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 300/181 350  
N *Ensemble mégalithique de Clendy – Promenade des Anglais.*

Les mégalithes identifiés en 1974 (voir *RHV* 1982, p. 196-198) ont été remis en position verticale sur place selon leur position et leur orientation les plus probables (fig. 20, 21). Les dalles les plus petites et les plus fragiles, au nombre d'une dizaine, ont été remplacées par des silhouettes en ciment, que l'on ne peut confondre avec les originaux. Les pièces authentiques sont déposées au Musée d'Yverdon. Lors des travaux de réaménagement et de nivellement du terrain, plusieurs blocs nouveaux ou fragments de mégalithes ont été mis au jour, en particulier dans la berge du ruisseau qui traverse le site. A l'aide des indications anciennes, notamment le plan, les descriptions et les listes pétrographiques publiées en 1887 par Ch. de Sinner, il a été possible de replacer les blocs dans leur ordre originel et de procéder au collage des fragments dispersés au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble restitué à Clendy compte 45 pièces, réparties en deux alignements rectilignes, et quatre petits groupes isolés, disposés sur un vaste arc de cercle. Il est présenté dans une prairie de 4600 m<sup>2</sup>, avec un panneau explicatif et une signalisation pour les accès piétonniers.

Projet de réaménagement et réalisation :

- Commune d'Yverdon-les-Bains.
- J.-L. Voruz.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 200/180 700  
L-R-HM-M *Castrum romain – Porte de l'Est.*

Dans le cadre d'une campagne d'aménagement de divers témoignages archéologiques de la région d'Yverdon, la Section des monuments historiques et archéologie du canton de Vaud a programmé en 1985 (*RHV* 1986, p. 147-148) et en 1986 deux interventions dans le secteur de la forteresse bas-impériale d'*Eburodunum* (fig. 22) aux endroits mêmes qu'Albert Naef avait fouillés en 1903 et en 1906.

En 1986, les fouilles ont porté sur la porte de l'Est de la forteresse (fig. 23, 24), à proximité immédiate de l'actuel cimetière. Déjà exploré à cet endroit par A. Naef en 1906, le tracé de la forteresse se superposait à un important réseau de constructions, connu essentiellement par les relevés qui en avaient été faits au siècle passé.

Menée à bien par une équipe de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, cette intervention a permis une fructueuse récolte d'informations, qui s'échelonnent de l'époque helvète jusqu'à la fin de la présence romaine dans notre région, pour atteindre même le Moyen Age.

*Les niveaux helvètes*

Les niveaux de l'époque de La Tène décelés sous la rue des Philosophes (*AS* 8, 5, 1985, p. 236-240 et 245-250) semblent en effet se prolonger jusqu'au secteur fouillé cette année.

### *Les restes du vicus augustéen*

Les structures appartenant au *vicus* se limitent dans notre secteur à une grande maison composée de plusieurs pièces (A), à laquelle un prolongement semble avoir été ajouté vers le Nord, ainsi qu'à un éventuel puits perdu. Ces constructions, qui pourraient remonter à l'époque augustéenne au plus tôt, ont été désaffectées lors de la construction de la forteresse, tout au moins dans le quartier sis dans l'axe du passage de la porte de l'Est: une épaisse couche de sable et de graviers comble et recouvre les murs d'une partie des bâtiments. La genèse de cette formation reste cependant controversée: dépôt naturel dû à une transgression lacustre ou débordement fluvial, ou remblai routier effectué avec des graviers lacustres?

### *Les sépultures*

Diverses sépultures ont été mises au jour: deux étaient situées immédiatement derrière la tour Nord de la porte et remontaient à l'époque romaine (B), une troisième a pu être attribuée au haut Moyen Age (C): elle était implantée devant le seuil, précisément à l'endroit où commençait la nécropole burgonde du Pré-de-la-Cure découverte au siècle passé (voir L. ROCHAT, *Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, dans *MAGZ*, 14, 3, p. 65-90).

Les deux sépultures d'époque romaine (B) se situaient immédiatement au pied des murs de la construction du I<sup>er</sup> siècle; elles n'ont pas été détruites lors du creusement des tranchées de fondation du rempart voisin, l'une d'elles ne se trouvant qu'à 65 cm du talon de la tour Nord de la porte. Les deux tombes ont été fouillées en laboratoire au Département d'anthropologie de la Faculté des sciences de l'Université de Genève.

*Tombe avec urne*: Une urne en céramique indigène, gobelet ovoïde à bord évasé, avec décor zoomorphe (voir G. KAENEL, *Aventicum I*, dans *CAR* 1, 1974, pl. 1), contenait une préparation durcie en forme de galette, que nous interprétons pour l'instant comme étant un pain, ainsi qu'une monnaie de l'empereur Commode (189 ou 190 après J.-C.): il s'agit des deux seuls éléments subsistant après tamisage du contenu. L'ensemble était déposé dans une fosse caractérisée par la couleur de son remplissage; dans celui-ci ont été découvertes une seconde galette ainsi que diverses particules carbonisées.

Le tamisage et le lavage des sédiments de cette fosse n'ont guère restitué que quelques fragments de calotte crânienne, un fragment de côte et un métapode. En association avec ces restes humains, quelques os animaux. Tandis que les restes humains ne portent aucune trace de crémation, ceux d'animaux présentent des traces de feu. A l'aide des quelques fragments d'ossements humains, il est difficile de donner un âge à ce squelette: l'épaisseur des os indique cependant un enfant très jeune ou un fœtus.

*La tombe à imbrices*: Deux *imbrices* avaient été utilisés pour y placer une dépouille. Aucun objet ne se trouvait dans la fosse autour de ce cercueil



rudimentaire; dans ce cas aussi, les sédiments provenant de la tombe ont été soigneusement tamisés. Le squelette repose sur le dos, mais avec le corps légèrement affaissé sur la gauche. La conservation des os est bonne; cependant, le squelette est incomplet: il lui manque toute la jambe gauche, ainsi qu'une partie du bras gauche. L'âge du défunt est situé entre 7 et 9 mois de vie intra-utérine; il s'agit bien entendu d'un fœtus. Ce diagnostic est fondé sur la présence de quelques bourgeons de dents lactéales, dont aucune n'est en éruption. La taille de ce fœtus est estimée à environ 47 cm, ce qui confirme le résultat des données dentaires: puisqu'il est impossible de déterminer le sexe de l'enfant, a fortiori il en ira de même pour ce fœtus.

Dans ce cas, aucune datation ne peut être proposée; tout au plus convient-il d'indiquer que la sépulture était placée dans une couche remontant au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

#### *La sépulture du haut Moyen Age (C)*

Cette sépulture avait été détruite, vraisemblablement au cours de l'intervention de A. Naef en 1906, seules les jambes du défunt subsistant. Une grosse pierre allongée, de même largeur que la fosse, ne peut être interprétée avec certitude comme étant le fond de celle-ci.

Une monnaie, en cours de restauration et remontant très vraisemblablement au haut Moyen Age, avait été placée entre les jambes du défunt, tandis que divers ossements, peut-être d'une précédente inhumation, étaient rassemblés sous le corps à une extrémité de la fosse.

#### *La porte de l'Est*

À l'époque des invasions barbares, une puissante forteresse fut bâtie à l'endroit de la localité: ce sont les vestiges de la porte de l'Est de cet ensemble qui ont été dégagés. Deux tours construites en assises de petits moellons ont été mises au jour: le passage axial entre celles-ci est fondé sur des blocs taillés de grandes dimensions, récupérés dans des monuments plus anciens démantelés lors de la construction du *castrum*.

Comme le montrent les relevés stratigraphiques, la fortification paraît avoir été implantée en tranchée étroite dont les bords ne sont pas visibles au pied des murs. Divers lits de mortier de concentration et d'épaisseur variables correspondent aux niveaux de travail établis lors de la construction de la forteresse.

Le seuil est placé dans une couche de remblai de 85 à 90 cm d'épaisseur, caractérisée par une terre humique brune contenant de nombreux tessons et reposant directement sur les lits sablo-graveleux du cordon littoral. Si aucun niveau protohistorique n'a pu être relevé à cet endroit, il est intéressant de constater la présence de grattoirs microlithiques dans ce remblai terreux.

Les fondations de l'entrée de la forteresse sont placées sur des pilotis dont le rang extérieur a été dégagé, et qui étaient surmontés de pierres sèches de différentes natures, au-dessus desquelles commençait le remplissage maçonné supportant au moins deux assises de blocs de réemploi.

Au pied de la *tour Nord* un niveau de travail est visible à la hauteur du ressaut de la tour: il correspond à la mise en place de deux rangs de pierres

sommairement taillées qui, prenant appui sur ce même ressaut, supportent les blocs de réemploi du seuil; le niveau sur lequel ils reposent est très proche de celui des assises de réglage du rempart.

La situation est tout autre au départ de la *tour Sud*; les fondations de celle-ci, excentrées, sont destinées en même temps à la partie du seuil immédiatement attenante; l'absence de solution de continuité, tandis qu'on trouvait une véritable cavité entre le seuil et la tour Nord, confirme la construction d'un seul jet que l'on peut aussi déduire du fait que les blocs *s'imbriquent* dans la maçonnerie de la tour Sud, alors qu'au Nord ils *s'appuient* contre celle-ci.

La tour Nord aurait donc été prévue initialement comme tour d'enceinte (fig. 25a); cela est confirmé par la facture de ses fondations, assez semblable à celles des tours dégagées en 1903, ainsi que par l'amorce du rempart qui, faisant suite au bastion, est visible dans le seuil. Lorsqu'en un deuxième temps les bâtisseurs décideront de placer la porte de la forteresse à côté de cette tour, l'épaisseur sera complétée à l'avant et à l'arrière jusqu'à avoir la profondeur du seuil (fig. 25b).

### *La voie principale*

Les ressauts de fondation des tours étaient sans doute sous le niveau de la chaussée d'accès que de nombreux indices situeraient en position surélevée par rapport au terre-plein devant le *castrum*, un aménagement rendu nécessaire par le niveau du sol généralement plus haut à l'arrière des remparts, comme le montrerait l'exemple de Zurzach (voir M. HARTMANN, *Das römische Kastell von Zurzach-Tenedo*, Bâle 1980, p. 9, fig. 11), où l'on peut bel et bien parler d'une rampe d'accès.

À Yverdon, si le ressaut de fondation de la tour Nord correspond sensiblement à celui des remparts voisins, ce sont les deux assises de blocs qui y prennent appui qui détermineront le niveau du seuil.

C'est en partie aussi l'aménagement de la rampe d'accès qui nécessita la mise en place de deux blocs de fortes dimensions en avant des fondations proprement dites.

Si les deux tours encadrant la porte de l'Est ne laissent aucun doute quant à la présence d'un axe routier pénétrant dans la forteresse en direction de l'Ouest, tous les témoignages de cette chaussée auraient disparu à l'intérieur du périmètre fortifié au nord du cimetière, ainsi que devant le seuil du *castrum* (l'interprétation des niveaux de graviers sis en arrière de la porte reste réservée).

L'axe de la forteresse passait donc au-dessus des structures du *vicus* et, dans la phase que ces fouilles ont mise au jour – toutes les traces postérieures au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ont ici disparu –, ne reprenait pas un des axes du réseau urbain; rien n'exclut cependant que, dans sa phase contemporaine aux thermes monumentaux, et dont les témoignages subsistent peut-être à l'extérieur de la surface fouillée, la localité ait eu un axe principal qui serait repris par la suite par celui du *castrum*.

### *Datation*

Le problème de la date d'érection du *castrum* d'Yverdon s'est longtemps posé en l'absence de tout témoignage épigraphique et de relevés stratigraphiques, les seules fouilles de l'enceinte remontant au début du siècle. Jusqu'ici, ce sont des parallèles reposant sur la position qu'occupait cette forteresse dans le dispositif défensif mis en place dès le règne de Dioclétien qui permettaient d'en proposer une datation: situé en effet en retrait de la ligne du Rhin sur une voie de pénétration, le *castrum* d'Alzei présentait une céramique assez proche de celle d'Yverdon, et deux constitutions de Valentinien qui y avaient été rédigées (*Cod. Théod.* 10, 4, 3 et 11, 31, 5) sont datées de 365; c'est cette date qui a été généralement admise pour la construction de la forteresse d'Yverdon.

S'il n'est pas exclu que les résultats des examens dendrochronologiques encore en cours permettent un jour de fixer une date précise – mais les pieux les mieux conservés ne présentaient qu'une quinzaine de cernes... – les restes de céramique – coupes Lamboglia 1/3 du IV<sup>e</sup> siècle, fragment de terre sigillée paléochrétienne de la fin du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècle – trouvés au pied du rempart, permettent d'en situer l'érection dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle: ces constatations confirmeraient donc les datations généralement admises (*AS* 1, 2, 1978 et *ZAK* 37, 1980, p. 147-197) et qui sont corroborées par les monnaies des années 330 à 375 trouvées dans la plus profonde des couches archéologiques considérées comme contemporaines de la forteresse.

### *Les moules à cloches*

Dans une phase ultérieure, deux structures cruciformes (D) ont été construites au point le plus dense du réseau des murs ayant appartenu au *vicus*: elle se situent à des niveaux différents, et la mise en place de celle qui semble être l'installation la plus récente a nécessité le démantèlement partiel de la structure supérieure: ces deux éléments ont été identifiés comme étant des bases de dispositifs pour la fonte des cloches (voir: M. GRANDJEAN – W. STÖCKLI, *Le Cloître de la cathédrale de Lausanne*, dans *CAR* 4).

Les blocs de molasse formant le fond de la structure la plus tardive ayant été travaillés à l'aide d'une *laie brettelée*, P. Eggenberger la fait remonter à la période entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, une datation que l'analyse par C14 a confirmée en la situant entre 1325 et 1430 (CRG 733, date calibrée). Cette découverte pose naturellement le problème de la localisation de l'église Notre-Dame, détruite peu de temps après la Réforme et dont l'emplacement exact est encore inconnu: faut-il la placer à proximité immédiate de cette structure ou continuer de la chercher au Nord du grenier où des éléments de maçonnerie attribués au haut Moyen Age ont été mis au jour en 1975? Il n'y a par ailleurs aucune raison d'exclure la présence de constructions religieuses successives aux deux endroits.

Une proposition d'aménagement de la porte de l'Est a été acceptée par les autorités yverdonnoises: avec l'aide financière de la Confédération,

l'élévation sera en partie reconstituée, cet ensemble assurant la présentation de la porte au public sans que soit toutefois menacée sa conservation.

Investigations et documentation: E. Abetel – IAHA.

Objets: Musée d'Yverdon.

Rapport anthropologique: C. Simon, Département d'anthropologie, Genève.

Analyse dendrochronologique: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Datation C14: Centre de recherches géodynamiques, Thonon.